# L'ILLUSTRATION,
## JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris. 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N° 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 177. Vol. VII. — SAMEDI 18 JUILLET 1846.
Bureaux, rue Richelieu 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Etranger. — 40 — 20 — 40.

NOMMAIRE.

**Histoire de la semaine.** *Vue de la catastrophe arrivée sur le chemin de fer du Nord, le 8 juillet 1846.* — **Courrier de Paris.** — **Souvenirs de la Hollande.** Dessins par M. Henry Monnier. *Aspect de l'île Schokland; Intérieur d'une maison à Ens, île Schokland; Servante; Pâturages, île Schokland; Sentiers en bois; Vue du petit port d'Emmeloort (île Schokland), Matelots et laveuses.* — **Les Trabucayres.** Suite et fin. — **Rosas et ses partisans.** *L'inspection, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager; Officier de l'armée de Rosas; Soldats préparant le thé; Baraques du quartier général; Soldats de l'armée de Rosas; Campements d'Indiens.* — **Chronique musicale.** — **Robert Haydon.** *Portrait de Robert Haydon.* — **Le Grand Formot.** *Dix Caricatures* par Cham. — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Ouverture de la session de la diète fédérale suisse** *Une Gravure.* — **Rébus.**

## Histoire de la Semaine.

Un événement, qui date déjà de dix jours, a, à la fin de la semaine dernière et durant toute celle-ci, successivement jeté l'effroi dans le public, absorbé son attention et fourni texte à toutes les conversations comme aux récits les plus contradictoires.

Opération de sauvetage après la catastrophe arrivée sur le chemin de fer du Nord, le 8 juillet 1846.

Le 8 de ce mois, le convoi du chemin du Nord, parti de Paris pour Bruxelles à sept heures du matin, composé de 28 voitures et portant au départ 210 voyageurs, avait, à trois heures et demie, dépassé Acras et se trouvait en face du village de Fampoux, sur un remblai élevé de 7 mètres environ au-dessus d'une ancienne tourbière remplie d'eau. Tout à coup un déraillement eut lieu dans ce convoi traîné par deux locomotives : 2 voitures de 1re classe, 2 voitures de 2e classe, 2 wagons de bagages et 6 voitures de poste portées sur 6 trucks, déraillèrent, mais restèrent sur la voie ; 2 voitures de 1re classe, 3 de 2e classe, 2 de 3e classe, 1 voiture de poste et 3 diligences de messageries, furent précipitées plus ou moins au loin, et profondément, dans le marais ; 2 voitures de 3e classe, et 1 wagon de bagages furent renversés sur le talus, et 1 diligence des messageries sur le côté.

Quel était le nombre de voyageurs que contenaient les 24 voitures et les trois wagons déraillés ? On l'ignore encore. Mais en évalua l approximativement ce nombre ; en contemplant la chute énorme que quinze voitures ont faite, on doit rendre grâce au ciel, qu'il n'y ait eu que 14 morts, et à peu près autant de blessés.

Malgré toutes les versions contraires, il paraît aujourd'hui constant que ce nombre, hélas ! déjà trop grand, que d'autres versions élevaient de beaucoup au delà, est le nombre exact des victimes constatées, aujourd'hui que le marais de Fampoux a été assez sondé pour qu'on puisse se flatter qu'il ne recèle pas d'autres cadavres. Voici les noms et quelques renseignements sur ces infortunés, puisés au registre de l'état civil de la commune de Fampoux.

1. Lefebvre, Placide, âgé de soixante-treize ans, rentier, demeurant à Roclincourt ;

2. Legay, Emerence, âgée de vingt-deux ans, célibataire, domiciliée à Bapaume ;

5° Tabary, Adolphe-Joseph, âgé de quatre ans, domicilié à Arras;

4° Flament, Marie-Joseph, célibataire, domiciliée à Marcq, arrondissement de Douai;

5° Pirart, Louis, âgé de quatre ans, domicilié à Mont-à-Terre, près de Creil (Oise);

6° Grimbert, Marie-Catherine-Honorine, veuve de Fidel-Henri Dewilde, propriétaire à Armentières;

7° Leconte, Désiré, âgé de vingt-cinq ans, officier de santé, demeurant à Izel-lez-Hameaux;

8° Deguin, Charles-Edouard, demeurant à Amiens, soldat de la classe de 1845;

9° Bourgeois, Jean-Baptiste-Denis, demeurant à Amiens, soldat de la classe de 1845;

10° Vivot..., âgé de trente ans environ, chef conducteur, décoré, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, né à Besançon, célibataire;

11° Saint-Hilaire, âgé de trente-deux ans environ, conducteur, demeurant rue Sainte-Croix-d'Antin, n° 11, à Paris, célibataire;

12° Sarazin, conducteur de *la Picarde*, au service de M. Guérin, entrepreneur de messagerie, natif de Brebières;

13° Une femme inconnue, âgée de trente ans environ, vêtue d'une robe fond marron, à carreaux, une jupe de même en laine, un collet blanc, une paire de bas noirs: elle était porteur de quelques bijoux de peu de valeur et d'une bourse en perles contenant 35 centimes;

14° Une femme inconnue, âgée de trente ans environ, vêtue d'une robe d'indienne rayée, rouge et blanc, de deux collets, un tablier noir, dit étoffe en laine, deux jupes dont une blanche en calicot et l'autre en laine blanche, d'une paire de bas blancs en coton, d'une paire de souliers en tissu ou pantoufles.

On sait maintenant que ces deux malheureuses femmes se trouvaient dans les voitures de M. Guérin, qu'elles étaient arrivées peu de temps auparavant à Amiens, venant de Lille et de Rouen, et qu'elles avaient pris leur place, sous les noms de Julie et de Sophie.

Le relevé des blessés dressé par M. le procureur du roi d'Arras en porte le nombre à dix; il est certain que cette liste ne peut être complète, parce que tous ceux qui n'auront pas été hors d'état de continuer leur route auront été chercher des soins dans leurs familles ou dans des villes voisines. Toutefois, on peut espérer que ce chiffre est celui des blessures vraiment graves, et par un bonheur bien grand, les renseignements judiciaires indiquent que tous les blessés sont en voie de guérison.

Nous avons lu de longs rapports sur les causes de cet événement, nous n'y avons trouvé aucune conclusion précise. Du reste, l'expérience de la France dans les chemins de fer est trop peu avancée pour qu'il ne se produise pas des accidents par des causes non prévues auparavant, et dont on se rendra, pendant quelque temps, difficilement compte même après. Mais s'il est impossible de prévoir tous les événements et les circonstances où ils se produiront, il est des mesures de sureté que les administrations doivent prendre, et auxquelles le gouvernement doit tenir. Des parapets au bord des remblais rendraient les déraillements sans danger dans la plupart des cas. — L'emploi simultané de deux locomotives pour un même train, avait été signalé comme gros d'accidents, après l'événement de la rive gauche, par des membres de la section de mécanique de l'Académie des sciences qui disaient qu'il faudrait, pour qu'il fût sans inconvénients, qu'on arrivât à un isochronisme parfait et par conséquent invraisemblable. Quel compte a-t-on tenu de cet avis? à quelles expériences s'est-on livré, quelle commission a-t-on instituée pour l'apprécier? — Enfin comment se recrute le personnel auquel les exploitants d'une ligne confient la vie des voyageurs? Pour quelques anciens militaires, qui y apportent des habitudes d'ordre, d'exactitude, de sang-froid, combien n'y compte-t-on pas de gens sans aucun de ces titres, et qu'y fait uniquement admettre l'apostille d'une duchesse ou mieux encore la recommandation d'une lorette? Nous avons vu, à l'occasion de cet événement, des grâces rendues et des promotions accordées par l'administration du Nord à un certain nombre de ses employés; le *Progrès du Pas-de-Calais*, qui est allé faire une enquête minutieuse sur les lieux, dit que la voix publique a confirmé cette mention honorable à l'égard de l'un d'eux, le conducteur Flocq, qui a sauvé plusieurs noyés.

Les sapeurs du génie, les hussards en garnison à Arras, les ouvriers des ateliers de M. Hallette ont rivalisé de courage et de dévouement. Mais les premiers secours ont été portés par quelques habitants de Fampoux et par des blessés comme M. Lestiboudois, le digne député de Lille. Contentons-nous de citer ce fait qu'a raconté une des victimes échappée miraculeusement à la mort. Madame Robinet, veuve d'un ancien employé supérieur de la préfecture d'Arras, était dans un des wagons tombés à l'eau; elle allait périr et criait: «Sauvez-moi par amour pour mes enfants.» Un jeune remplaçant entend ses cris et répond: «Attendez-moi.» Aussitôt, il arrache un éclat de bois, qui lui traversait un bras, et, sanglant, il se jette à l'eau. Son dévouement a été couronné de succès. Nous regrettons de ne pas savoir le nom de ce courageux jeune homme.

Le lendemain 9, jour où a été pris le dessin que nous donnons sur la première page de ce numéro, une chèvre avait été dressée sur la voie interdite, pour faciliter le sauvetage des voitures submergées. Le train venant de Bruxelles a renversé cette chèvre sur plusieurs travailleurs. Deux sapeurs du génie ont été blessés, et un hussard, Michel Fray, par suite d'une fracture, a subi peu après l'amputation de la jambe droite.

Les routes qui conduisent à Fampoux sont depuis lors couvertes de voitures et de piétons. Dimanche dernier surtout la foule se pressait sur le bord du marais, long d'environ cinquante mètres et large d'environ quarante, d'où l'on avait retiré et voitures fracassées et corps inanimés, demandant avec anxiété s'il ne restait plus aucun cadavre,—on espérait que non, — au fond de ces eaux, profondes de trois à quatre mètres, qu'on sondait depuis trois jours, et qu'on cherchait à écouler dans les fonds voisins, au moyen d'une puissante saignée.

Grève des mines d'Anzin. — Les journaux du Nord, au récit de cet événement malheureusement trop réel, en avaient ajouté un autre sur de graves désordres survenus à Anzin et sur une collision sanglante qui aurait eu lieu entre la troupe et les ouvriers mineurs. Aucune lutte n'avait été engagée au départ du dernier courrier; il était bien vrai que la grève d'Anzin s'étendait, que les ouvriers des mines de Douchy se disposaient à suivre cet exemple, que des troupes arrivaient de tous côtés; mais enfin nul désordre sérieux n'avait encore éclaté, nul engagement n'avait mis ouvriers et soldats aux prises, et l'on espérait que l'administration civile pourrait par la modération conjurer des malheurs qui menaceraient d'être plus grands encore qu'à Saint-Etienne.

Procès de l'évasion du prince Louis Napoléon. — Après des débats que la ville de Péronne et quelques personnes étrangères à la ville ont suivis avec curiosité, le tribunal de police correctionnelle de cet arrondissement a acquitté le commandant et les gardiens du fort de Ham et condamné à six mois d'emprisonnement, par contumace, le domestique du prince qui l'a accompagné, et contradictoirement à trois mois le docteur Conneau, qui est demeuré après l'évasion, et qui a su, par la convenance de ses réponses, s'attirer le vif intérêt de l'auditoire et les égards des magistrats.

Récompenses aux artistes. — Le *Moniteur* est plein de nominations de députés qui se font pourvoir avant de reparaître devant les électeurs. Le conseil d'Etat, la cour des Comptes, les directions du ministère des finances voient remplir par des membres de la Chambre dissoute, candidats de la Chambre à venir, les vacances opérées dans leur sein et les vides nouveaux qu'on peut y faire. Nous aimons mieux ne mentionner que les récompenses accordées aux artistes à la suite de l'exposition dernière; celles-là ne chargent ni le budget, ni la conscience de qui que ce soit, et, vienne le 1er août, elles ne porteront malheur à aucun de ceux qui les ont obtenues.

Deux de nos peintres célèbres, MM. Eugène Delacroix et Léon Cogniet, ont été nommés officiers de la Légion d'honneur. Ont été faits chevaliers MM. Cottrau, Odier, Philippoteaux, peintres d'histoire; Corot, Hostein, paysagistes; Morel-Fatio, peintre de marine; Guet, Meissonnier, peintres de genre; Feuchère, Simart, statuaires; Blery, Martinet, graveurs.

Des médailles d'or ont été accordées à M. Galimard, pour son tableau représentant *l'Ode*; à la mémoire du jeune Varcollier, pour le tableau de lui qui a été exposé peu de jours après qu'il venait d'être enlevé à un avenir brillant; à M. Joyard, pour sa *Vierge au Rosaire*; à M. Alfred Arago; à M. Daniel, sculpteur, pour sa statue de Raimbaud III, et à plusieurs autres artistes dont l'administration des beaux-arts et celle des musées royaux n'ont pas fait publier la liste, quoique la publicité soit naturellement, en pareil cas, le complément et la sanction d'une semblable récompense.

Colonies françaises. — Il résulte des relevés d'affranchissements parvenus au département de la marine que du 1er janvier au 31 décembre 1845, il a été prononcé dans les colonies françaises 1,505 affranchissements, savoir:

| | |
|---|---|
| Martinique. . . . . | 616 |
| Guadeloupe. . . . . | 575 |
| Guiane française. . . . . | 60 |
| Bourbon. . . . . | 256 |
| Total. . . . | 1,505 |
| Les affranchissements antérieurement accordés dans les quatre colonies, à dater de 1830, se sont élevés à . . . . . | 45,742 |
| Ce qui porte le total général des affranchissements prononcés de 1830 à 1845 inclusivement à . . . . . | 45,247 |

Sur lesquels 22,157 n'ont été que la régularisation de libertés de fait accordées avant 1830. C'est à partir de 1837 qu'on peut considérer la classe des libres de fait, dits *patronés*, comme entièrement épuisée. A dater de cette époque, le nombre des nouveaux affranchissements prononcés dans les quatre colonies a été, en moyenne, de 1,679 par année.

A compter de 1846, les relevés officiels feront connaître le chiffre des affranchissements par rachat amiable ou forcé.

Angleterre. — La plupart des ministres nouveaux ont eu à s'occuper de leurs réélections comme membres des communes. Leurs commettants ont renouvelé leurs mandats. Il n'y a que la réélection de M. Macaulay qui paraisse menacée.

Etats-Unis. — Le paquebot *Great Western*, arrivé à Liverpool, a apporté des nouvelles des Etats-Unis, du 25 juin. Elles nous apprennent la ratification du traité de l'Orégon, et nous recevons en même temps un message du président des Etats-Unis au sénat, concernant la guerre avec le Mexique. Dans ce message, en date du 10 juin, le président recommande, comme moyen de faire faceaux dépenses de la guerre, des modifications dans les tarifs et une émission de bons du trésor.

Espagne. — On s'occupe toujours beaucoup, en Espagne, du mariage de la reine. M. Portillo, ancien membre du ministère Gonzalès, écrit au journal *el Tiempo* pour faire connaître que le cabinet dont il a fait partie ne s'est jamais occupé de la question du mariage de la reine, à l'exception d'une seule fois, où une réponse *éminemment espagnole et négative* fut faite à l'illustre diplomate qui l'avait soulevée. Hors de là, selon M. Portillo, tout ce qui aurait eu lieu ne devrait être attribué qu'à l'initiative individuelle des membres du cabinet, et non à celle du cabinet.

— Un grand scandale a eu lieu dans la province de Grenade. 600 hommes armés et 200 cavaliers se sont réunis pour favoriser une opération de contrebande, et l'autorité, sans force militaire pour s'y opposer, a dû laisser ce rassemblement agir tranquillement. Une faction politique pourrait aussi bien s'armer. Un tel état de choses ne saurait être toléré.

Portugal. — Voici ce que nous apprenons des nouvelles du Portugal, qui vont jusqu'aux premiers jours de juillet. Quoique les miguélistes n'aient pas fait de grands progrès dans la province de Minho, les partis pullulent dans le pays, et le feu de la révolte gagne les provinces voisines. A Coimbre, l'une des villes les plus importantes du Portugal, on a découvert aussi une conspiration miguéliste, à la tête de laquelle se trouve D. Fernando Souza Bothelho, un des coryphées les plus actifs du parti absolutiste. Le plan était de surprendre les troupes et de s'emparer en même temps de Vizen et de Coimbre; on comptait pour cela sur la majeure partie des forces révolutionnaires qui ont fait le dernier *pronunciamiento*. La conspiration ayant été découverte, les autorités, soutenues par les troupes et par les étudiants de Coimbre, ont pu désarmer le bataillon mobile, dans les rangs duquel s'étaient introduits un grand nombre de miguélistes. On a procédé immédiatement à l'armement de la garde nationale.

A Castello-Branco, à Chaves, à la Gourda, et sur d'autres points, il y a eu aussi quelques tentatives dans le sens miguéliste.

Turquie. — Depuis son retour à Constantinople, le sultan s'est rendu en grande cérémonie à la Porte et a fait lire en sa présence et devant tous les hauts fonctionnaires de l'empire, par le ministre des affaires étrangères, un hatti-chérif adressé au grand vizir.

Dans ce document, le jeune souverain, après avoir constaté rapidement les résultats de son voyage, annonce que, dans l'intérêt du commerce, de l'industrie, et surtout des consommateurs pauvres, il a supprimé les douanes de terre dans les trois villes d'Andrinople, Zuchtevi et Routchouk, et les droits d'octroi sur les denrées et les bestiaux dans tout l'empire, à dater du 1er mars 1847.

S. M. signale sévèrement l'imperfection de la police dans les provinces et recommande l'organisation d'une espèce de corps de gendarmerie. Le hatti-chérif se termine par la création d'un conseil *permanent* d'instruction publique placé sous la haute surveillance de Reschid-Pacha et de Rifaat-Pacha.

Désastres. — Le 12 juin, un incendie terrible a éclaté au théâtre royal de Québec. Une lampe est tombée, et immédiatement la scène a été enveloppée par les flammes. Le feu s'est promptement communiqué à l'intérieur du théâtre. Un tumulte affreux s'est élevé en ce moment: l'escalier communiquant aux loges s'est affaissé sous le poids des spectateurs qui cherchaient à s'enfuir; on entendait un bruit confus de soupirs et de gémissements. Quoique les secours fussent arrivés en toute hâte, et quoique la troupe et les autorités aient fait les plus louables efforts, le théâtre n'a bientôt présenté qu'un monceau de ruines. On a tiré des décombres quarante-six cadavres, qui ont été reconnus.

— La mine de plomb d'East Wheal Rose, dans la paroisse de Newlyn, à 8 milles de Truro, a été le théâtre d'un déplorable événement. Le 9 juillet, une tempête d'une violence inouïe accompagnée d'une averse qui ressemblait à une trombe a éclaté dans le voisinage. Les torrents d'eau qui descendaient des coteaux se rassemblèrent dans la vallée où est située la mine, et se précipitèrent par les ouvertures qui conduisaient à l'intérieur. Quelques travailleurs purent remonter et s'échapper. Les autres s'avancèrent assez pour qu'on pût les apercevoir du dehors; mais épuisés qu'ils étaient par leurs efforts pour arriver jusqu'aux échelles, ils ont été repoussés par la violence du torrent et ont péri. Il y a eu quarante-trois hommes noyés dans la mine.

Nécrologie. — Le cardinal Bernet, archevêque d'Aix, est mort dans cette ville le 5 à deux heures de l'après-midi. Son corps a été embaumé le 6, et exposé le lendemain à la vénération publique. — Le colonel Delasalle, officier d'ordonnance du roi, membre de la Chambre dissoute, est mort à Paris, à l'âge de cinquante-quatre ans.

## Courrier de Paris.

Nous sommes en pleine saison d'été. Pendant que les Parisiens sortent de leur ville par une porte, les provinciaux y arrivent par toutes les autres. Le monde fashionable est remplacé par le monde départemental. Tous les ans, à pareille époque, nous assistons à ce grand *chassé-croisé*, rendu plus bruyant et plus général cette année par les nécessités de la politique et les exigences électorales. Quel peuple pour marier les affaires et les plaisirs! et c'est de lui que l'on peut dire qu'il se repose dans l'agitation. Ce n'est pas l'ombrage des chênes, la fraîcheur des eaux, la beauté du paysage, les joies de la vie champêtre qui sollicitent le plus nos ardents Parisiens et les emportent loin de leur ville; ce n'est pas davantage Paris et son bazar de curiosités permanentes qui y attirent les riverains du Rhône ou de la Garonne; de plus graves intérêts en apparence autorisent tous ces voyages et animent nos voyageurs. Faire courir des chevaux, jouer la comédie de société, ménager dans ses terres une hospitalité princière à ses amis, préméditer des concerts, organiser des quadrilles, allons donc! le moment serait bien choisi! Ne s'agit-il pas d'une tout autre comédie à jouer? Les visites, les discours, les dîners, tout prend le cachet électoral. Toute conversation tourne au *speack*; tous les esprits sont à la danse parlementaire.

Décidément les plaisirs constitutionnels auront la vogue dans un certain monde pendant toute la saison caniculaire. On ne s'amuse plus guère bourgeoisement à Paris, c'est-à-dire hors de Paris, que le dimanche. Dès le matin, les embarcadères des chemins de fer sont envahis par la foule; les embarcations sillonnent la Seine dans tous les sens; les fiacres et autres véhicules de la petite propriété ont disparu; vers midi seulement quelques retardataires sont signalés portant un melon ou une volaille rôtie, destinée à être dévorée *extra-muros*. Des nichées de Parisiens s'éparpillent dans les bois de Meudon, de Vincennes ou de Verrières; les plus hardis poussent jusqu'à Versailles, les plus réservés s'arrêtent

sur les hauteurs de Passy ou de Montmartre : ils y dînent à l'ombre, dans un four à plâtre. Le pâté d'usage et les fraises sont de Paris; quelques-uns même emportent un pot de réséda, licence poétique! Nous parlions tout à l'heure de Versailles; ses bosquets sont charmants le dimanche, ils sont jonchés de feuilles... de papier graisseux et de résidus gastronomiques; les parterres de gazon sont émaillés de manches de gigot, le jardin exhale un parfum de volaille. Spectacle plein d'enseignement! le Versailles des rois transformé en guinguette, et quel affront pour Louis XIV et la majesté de sa perruque!

On vous racontait naguère l'histoire lamentable de ce pauvre jeune soldat, gratifié en pleine santé d'un billet d'hôpital et purgé pour le compte d'un autre, son homonyme; ce remplaçant militaire de nouvelle espèce n'osa réclamer par respect pour la discipline, si bien que présentement on le médicamente pour son propre compte, et que le véritable malade s'est permis de guérir sans ordonnance. Faut-il mentionner à notre tour un fait disciplinaire non moins bizarre : il y a dans la banlieue un hôpital militaire qu'une décision de l'autorité supérieure a supprimé au mois d'avril dernier; cependant, le personnel de l'hôpital devant rester en fonctions jusqu'en août prochain, faute de malades nouveaux à administrer, la direction retient, bon gré malgré, dans ses dortoirs tous les anciens malades qu'elle a guéris et les traite comme incurables, par mesure administrative. Cela leur apprendra à guérir trop tôt et à se permettre ainsi des convalescences prématurées.

Une autre convalescence plus digne d'intérêt, c'est celle de mademoiselle Rachel. Mille et un bruits avaient couru sur cette indisposition subite qui prit un moment des proportions tragiques. Une reine de théâtre ne saurait être malade comme une simple suivante, et l'on avait imaginé un nom dramatique et pompeux pour la circonstance. Comment un effet se résoudre à annoncer à la France et au monde attentif qu'Hermione se trouvait atteinte d'une indigestion, et d'une indigestion de melon! Si c'était des meringues encore; mais du melon!

Je ne t'ai point aimé, cruel; qu'ai-je donc fait?

Il s'était dit,—que ne dit-on pas?—que mademoiselle Sontag devait reparaître l'automne prochain sur le théâtre de ses premières roulades, et l'on attribuait cette détermination de l'ex-cantatrice à des revers de fortune. Heureusement pour madame la comtesse de Rossi (ainsi s'appelle aujourd'hui la célèbre prima dona), la nouvelle a été démentie, et madame de Rossi est toujours et restera comtesse et millionnaire. Nous sommes assez vieux pour avoir vu la charmante Henriette dans tout l'éclat du talent et de la beauté, mais voilà seize ans et plus, et, dans un pareil laps de temps, les roses, hélas! se fanent, les voix de soprano se fêlent et les comtesses vieillissent comme de simples bourgeoises. Au rebours des autres illustrations, celles du théâtre ne gagnent rien à vieillir. Un *ut*, daté de la restauration, n'est-ce pas d'ailleurs bien fragile? Et l'exemple infortuné des Mainvielle et des Falcon est encore présent à tous les souvenirs. Il est donc permis de croire qu'en dispensant madame la comtesse de Rossi de la nécessité de reparaître sur la scène italienne, la fortune lui a épargné le plus triste des revers. Ce n'est pas la première fois qu'un nom de théâtre jette quelque reflet glorieux sur un titre nobiliaire et diplomatique, et ce nom de Rossi, allongé d'un comtat, a fait songer à notre ambassadeur à Rome pour le favoriser de la main de la grande cantatrice. C'est un don tout à fait gratuit. Entre M. le comte de Rossi, ambassadeur de Sardaigne à la cour de Berlin et M. Rossi, pair de France et ambassadeur de France auprès du saint-siége, il y a cette différence entre plusieurs autres : c'est que le premier est Piémontais, tandis que l'autre n'est qu'un Savoyard.

Toutes les Sontag ne consentent pas à devenir des Rossi. En voici la preuve : M. A. de P., fils d'un pair de France, et très-richement pourvu et renté, s'éprit, l'hiver dernier, de mademoiselle R. C., l'une des plus charmantes ingénuités de vaudeville. Pour plaire à celle qu'il aimait, le jeune homme défila d'abord le chapelet enchanté de la galanterie et fit résonner toutes les gammes de l'amour, soins inutiles! Mademoiselle C. demeura insensible. C'est alors que le jeune homme, pour triompher de la belle indifférente articula ce mot si tentant pour les vertus de théâtre, et lui offrit sa main. Nouveau refus immédiatement suivi de l'engagement volontaire du jeune de P. et de son départ pour l'Afrique. Charmante folie, mêlée d'héroïsme et parfaitement digne d'être blâmée par les indifférents.

La *bateau-plongeur* du docteur Payerne occupe beaucoup les imaginations nautiques. Quelques amateurs ont essayé déjà de ces promenades sous-marines dont ils rapportent des merveilles. L'invention n'est pas d'ailleurs aussi nouvelle qu'on le pourrait croire, et en 1774, il se fit à la hauteur du pont Royal une expérience à peu près analogue, et qui réussit; cette machine, dont l'invention fut approuvée par l'Académie des sciences était destinée au sauvetage, mais on pouvait aussi l'utiliser, comme elle le fut du docteur Payerne, pour des voyages d'agrément. Rien de moins dispendieux d'ailleurs, la machine consistant simplement en un grand mannequin de cuir, conformé comme un homme, et dans lequel on descend et la tête couverte d'un casque, orné d'ouïlleres de verre et surmonté d'un tuyau qui se prolongeait à volonté, et dont l'une des extrémités touchait à la bouche du promeneur, tandis que l'autre adhérait à une boule de cuivre au mécanisme ingénieux destinée au renouvellement de l'air. Cette invention, tombée dans l'eau, mériterait peut-être d'être repêchée.

Enfin Perrin Dandin s'est réveillé cette semaine, et quelques petits intermèdes juridiques ont excessivement amusé les amateurs de ces sortes de divertissements. On sait que la justice n'est pas très-sévère sur le chapitre de son répertoire, et que les tribunaux admettent volontiers la confusion des genres. Procès entre gentilshommes et procès de gens bourgeois, procès dramatiques et comiques, pièces criminelles et correctionnelles, la macédoine n'est pas sans sel. Chacun de ces procillons nous a fourni sa petite moralité, et son enseignement connu. Ainsi l'histoire du pauvre vieillard Lefébure réduit à se permettre un délit pour trouver un soulagement à ses maux, nous a prouvé que *misère n'est pas vice*, mais que c'est bien pis, aux yeux de la justice s'entend. Le procès Caumont-Laforce démontre comme quoi il existe des terrains et des oncles si ingrats, que tout en les cultivant avec assiduité, on ne saurait parvenir à leur tirer la moindre carette. De l'episode Florentin il *appert* qu'une danseuse est une créature fort humaine. Quelle danseuse ne l'est pas? — Et, des affaires N., X., Y., il résulte que les chemins de fer ont produit toutes sortes de mauvaises actions. Les belles nouvelles! Autre histoire : deux sportmen connus vivant en paix, une poule survint et voilà la guerre allumée; en gentilshommes parfaits, on en vint aux mains, on se colleta, on *boxa*, on s'arracha les habits, les cheveux, tout ce qu'on avait de faux. « J'ai parié, s'écrie l'un, vingt-cinq louis pour *mamzelle Amanda*.—C'est-à-dire vingt-cinq centimes, reprend l'autre, *vingt sous, vingt sous*, comme dit la chanson, pour monter cette pouliche. — Et le tribunal les renvoie dos à dos, pans et dépens compensés. — Il y a eu encore une aventure assez attendrissante d'un amateur naïf traduit en correctionnelle pour avoir pêché un lièvre à la nage dans *Seine-et-Marne*, et d'autres amateurs pédestres condamnés à l'amende pour avoir *barbanisé* des légumes; mais vous lirez ou vous aurez déjà lu ailleurs ce que nous ne saurions vous conter ici avec les développements nécessaires.

L'Institut, — ceci est beaucoup plus grave, — vient de donner place dans son sein à M. Lesueur, l'architecte de l'hôtel de ville. En même temps, l'intendance de la liste civile distribuait des médailles d'or à quelques-uns des exposants de cette année. Dans le nombre des élus, dignes d'ailleurs de cette récompense, les artistes et les amateurs éclairés ont remarqué avec plaisir les tableaux de M. Auguste Galimard, le peintre de *Nausicaa* et de *l'Ode*. Cette dernière composition, si admirée au salon, était tout à fait digne de la distinction qu'on lui accorde, et il faut reconnaître que cette fois M. de Cailleux a été bien inspiré. Au milieu du concours de tant de médiocrités triomphantes, on est si heureux de voir tomber quelques couronnes sur des fronts modestes et méritants.

Le théâtre n'a pas tenu les promesses qu'il faisait naguère. La comédie s'ajourne, le vaudeville se néglige, le mélodrame a ouvert, il est vrai, sa plus grande bouche, dix actes et tableaux à l'Ambigu, mais qu'en est-il résulté? une de ces pièces gigantesques, diffuses, monstrueuses, dont la représentation est une fatigue pour qui l'affronte, et dont l'analyse est impossible. *Le Marche de Londres* n'est qu'une variante singulièrement enflée et gonflée de cette donnée primordiale émise autrefois par les Fenouillot et les Retif, travaillée sur nouveaux frais par les Caignez et les Pixérécourt, et remaniée pour la plus grande joie des contemporains par les Bouchardy, les Dennery et autres beaux esprits de notre temps; ce vieux thème, c'est celui de la femme innocente et persécutée. Rien ne manque à cette larmoyante histoire, et tout a été prodigué par les auteurs pour la rendre aussi digne que possible de l'attendrissement et des suffrages des gros bonnets et autres casquettes de l'endroit.

Lucy Stendall, fille d'une femme libertine, devient l'épouse d'un ouvrier enrichi. Malheureuse d'abord comme Cendrillon, elle se voit en butte, comme Clarisse, aux persécutions d'un vaurien. Au moyen de certaines lettres qui renferment le secret de la naissance de Lucy, le lâche Mortimer suscite à l'infortunée mille embarras et la jette dans les situations les plus compromettantes. C'est en vain qu'un personnage aussi vertueux que mysterieux veille sur Lucy, la défend et la protége, les machinations du crime l'emportent et l'adresse perfide du séducteur fait tourner les apparences contre elle à tel point que l'époux, qui se croit outragé, met l'innocente Lucy aux enchères et la fait vendre au marché, *le marché de Londres*. L'inconnu s'y trouve tout à point et achète Lucy au prix de cinquante mille guinées. Alors nous assistons à une reconnaissance entre frère et sœur, c'est Nerestan qui retrouve Zaïre, c'est encore le mari qui accourt bourrelé de remords et s'écrie comme Lusignan :

O Dieu qui me la rends, me la rends-tu... chrétienne?

Jamais mélodrame ne donna lieu à plus de tressaillements, de lamentations et de sanglots; d'un bout à l'autre ce n'est que cris, prières, larmes, transports, blasphèmes. C'est un flot perpétuel de malédictions; on se provoque, on se bat, on se tue, et finalement il n'y a personne de tué. Vous qui savez appelle frapper fort; c'était le tour du public d'exhaler sa joie et d'acquitter la dette de sa reconnaissance avec des claques. La pièce, les acteurs, les décorations, les décors et la musique, il a couvert le monde de bravos frénétiques. Le mélodrame a tour de bras obtenu un succès à tout casser.

Quant à la *vaudevillomanie* en deux actes, composée de variétés sur le titre de *Sport et Turf*, c'est une copie parfois spirituelle et presque toujours moins de deux difficiles affiches per certains rédacteurs. Qui est-ce qui ne rit pas de Lepeintre-Moreux, d'Hyacinthe, sortant de chez Flore lorette et *Sauvage*? Hoffmann est un lord Rayfel parfaitement dégoûtant. Ces quatre Atlas du théâtre ne ont vraiment tout un cette *charge* dont les deux de notre siècle ne donnent aucune idée et tourn les éléments. (Voyez *l'Illustration*, t. VII, p. 172.)

Les *Fleurs animées*, du Vaudeville, sortent évidemment de la plume d'un dessinateur, M. Grandville. Certaines créations valent mieux que certaines phrases. Cette petite pièce ne manque pas de bonheur. L'auteur s'y nomme [illegible] ment, et les couplets sont bien. Il s'agit d'un [illegible] lancolique, [illegible] Stephen [illegible] de M. Alphonse Karr, lequel reconstruit des femmes dans toutes les fleurs. Il vit au milieu des roses, des lis et des marguerites comme un sultan parmi ses odalisques. Madame Pelle-Panse et mademoiselle Castelan-Belle-de-Nuit ont enchanté le parterre. C'est un assez joli bouquet pour le Vaudeville. On a nommé trois auteurs : M. Dupaty n'en est pas.

## Souvenirs de la Hollande.

Aujourd'hui, grâce à la rapidité des communications, tous les peuples sont voisins les uns des autres, Amsterdam se trouve pour ainsi dire aux portes de Paris, et Paris, avant peu, aura donner la main à Vienne ou à Florence. Les chemins de fer rapprochent les distances, détruisent les frontières, mettent en contact perpétuel les provinces les plus opposées, les États les plus divers. Jusqu'ici, il semblait que chaque contrée fût, comme la Chine, environnée d'une grande muraille qui en interdisait l'accès aux étrangers; à présent, ces murailles sont tombées, tous les lieux s'ouvrent à tous, tous les peuples tendent à s'unir, à se pénétrer, à se confondre.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir chaque jour se perdre les distinctions de race et d'origine, s'effacer les traits caractéristiques de telle ou telle nation, la physionomie singulière de telle ou telle ville. — Un chemin de fer traverse aujourd'hui les lagunes; Venise n'est plus Venise; on entre dans la cité des doges comme dans Paris ou dans Londres; les gondoliers se coiffent de nos feutres gris, et ce sont les vaudevilles de M. Scribe qui défrayent la scène vénitienne.— Partout ainsi, les voyageurs se retrouvent chez eux; la ressemblance les frappe des lieux où ils arrivent avec ceux qu'ils viennent de quitter; ici et là les costumes sont les mêmes, les usages semblables; enfin, à l'exception des ruines, qui ont gardé leur caractère, toutes choses prennent désormais un air commun de famille et de parenté.

A Amsterdam, par exemple, les étrangers affluent de tous côtés, les commerçants abordent de tous les points du globe; on y rencontre des Allemands, des Italiens, des Espagnols, plus ou moins reconnaissables encore; mais la seule nation qu'on ait peine à y trouver, c'est précisément la nation hollandaise, si bien caractérisée jadis, si différente de toute autre. — Placez-vous au centre de la haute digue, vous avez une vue admirable : d'un côté, le golfe de l'Y et les nombreux moulins à vents qui couvrent ses côtes; de l'autre, les beaux quais de la ville et les mille clochers aigus de ses mille églises, les canaux interrompus de loin en loin par les lignes noires des ponts et des bascules; autour de vous, des myriades de vaisseaux de toute grandeur, et des forêts de mâts pavoisés de toute couleur, enfin, de superbes chantiers, de magnifiques arsenaux. Rien pourtant, rien dans ce vaste tableau qui distingue particulièrement la capitale de la Hollande; Amsterdam vous paraît comme un des entrepôts du monde entier, vous n'y êtes plus Hollandais ou Français, vous devenez citoyen de l'univers. — Dans les rues, tout le monde à peu près est habillé à la française, les femmes surtout qui abandonnent avec dédain aux provinces l'ancien costume national. Dans l'intérieur des maisons, les habitudes sont anglaises, on y vit tout à fait comme à Londres. Dans les jardins publics, dans les lieux de plaisance, le bourgeois hollandais se réjouit à la façon allemande, il fume, boit de la bière, une aux quilles; au théâtre enfin, c'est encore la musique des Allemands que vous entendez.

Mais si, dans les grands centres, le caractère national tend de plus en plus à s'effacer, il se doit conserver longtemps encore dans les lieux isolés, dans les petites villes, dans les campagnes, attachées aux anciens usages, lentes à accueillir les nouveautés et insensibles d'abord au contact des mœurs étrangères. Ainsi chez nous, toutes les provinces, ayant à peu près perdu leur physionomie originale, il reste bien quelques coins de terre ignorés, où se conservent religieusement les costumes, les usages, les idées mêmes d'autrefois; on ne sait plus guère ce que c'est qu'un Picard ou un Lorrain; mais on reconnaît toujours un Breton ou un Bas-Breton. — Ce n'est donc pas à Amsterdam ni dans les autres grandes villes des Pays-Bas qu'il faut chercher la Hollande. Sortez de la capitale, faites quelques lieues sur la terre ferme, gagnez la campagne et les petites villes qui s'y trouvent semées, Brinkslout ou Brock, par exemple, et vous y rencontrerez des mœurs de l'autre siècle, des usages bizarres, en un mot, l'étrangeté hollandaise, autant et plus que vous n'en voudrez.

Là, les rues sont aussi propres que chez nous les salons; toutes les places sont pavées, lavées, frottées; les maisons, fraîchement peintes, paraissent neuves et rehausent comme si elles étaient vernies. On dirait une ville de carton sur une table de marbre. Une habitation a deux petits jardinets, l'un devant, l'autre derrière, deux parterres remplis de fleurs que soutiennent des pignons pentus et doré; un sable blanc, semé de petites coquilles, en tapisse les allées; les arbres sont malheureusement taillés en éventail et le tronc en est peint à l'huile..... Étrange nature, où les yeux hollandais peuvent seuls trouver leur plaisir!

Là, encore, à côté des canaux, à deux pas des chemins de fer, vous verrez courir *la poste des chiens* : deux énormes dogues traînant une sorte de carriole découverte, où se font voiturer trois ou quatre personnes; vous apercevrez d'étranges carrosses, mornes [illegible], sans ressorts, ni avant-train, semblables à la caisse des vieilles berlines françaises, reposant sur deux légères soliveaux, et traînés tout bien que mal par un cheval étique, qu'on y attelle à l'aide d'une corde. — Les chevaux de main ne sont pas moins singuliers; ils ont des fers qui les grandissent de trois ou quatre pouces, et semblent montés sur de vraies échasses.

Vues de dehors, les maisons offrent un aspect lourd et bizarre. Le premier étage est en saillie sur le rez-de-chaussée, et le second étage sur le premier; entièrement construites en bois, chacun avec une porte et des fenêtres fort larges. On les peint à l'huile comme nous avons dit, à peu près tous les ans, et l'on s'attache à les barioler autant que possible; tantôt c'est une maison au toit vert et au mur rose, avec une large bande rose autour de toutes les ouvertures; tantôt une autre au mur vert et au toit rouge, avec de maigres bandes noires.

Entrez, à présent, dans l'intérieur des maisons, si vous trouvez quelque indigène disposé à vous faire cette insigne faveur. Chaussez les pantoufles que vous trouverez à la porte du rez-de-chaussée, afin que vos pas ne laissent pas une tache sur le carreau brillant... De larges poutres traversent les planchers, elles sont ciselées et soutenues en consoles par des marmousets grotesquement sculptés ou des cariatides d'une beauté bouffonne. Aux fenêtres se trouvent disposés d'officieux miroirs, inclinés sur la rue, qui vous mettent à même de voir sans être vu, et, de la table à thé, vous pouvez vous récréer sans cesse par la perspective. Avec cela une profusion singulière de meubles de toute façon, de tout âge, de tous pays, depuis la tasse chinoise, jusqu'à la pirogue des sauvages; le Hollandais est de naissance amateur de collections, et chaque maison semble un musée de curiosités. De brillantes étoffes tapissent les murs; chez les plus riches, le rez-de-chaussée est tout pavé en marbre.

Les costumes aussi, ceux des femmes surtout, méritent de fixer votre attention : c'est la cornette d'étamine ou de satin noir, le voile de gaze ou de tulle, le large chapeau de paille rond et à la Bazile, qui sert à faire connaître la *meisje* (jeune

(Souvenirs de la Hollande. — Aspect de l'île Schokland.)

fille) de telle ou telle province; mais toutes, sans exception, portent sur les tempes de larges plaques, d'or, d'argent, ou de similor.

Le théâtre, enfin, — quand il y a un théâtre, — n'est pas la moindre curiosité. Lorsque le rideau est levé, il n'y a pas de frise, en sorte que rien, si ce n'est le plein-cintre, ne cache la première toile du plafond. Il n'existe pas non plus de loges d'avant-scène; là où elles devraient être, on voit d'ordinaire deux statues colossales, la Tragédie et la Comédie, qui sont d'un effet assez malheureux et nuisent à la scène. Plusieurs salles de spectacle paraissent construites entièrement dans le goût gothique; les loges y sont pratiquées dans les compartiments d'une rosace, ou d'un trèfle, ou d'une ogive; les têtes des spectatrices, ainsi encadrées dans ces décorations capricieuses, offriraient un coup d'œil gracieux et fantasque, si, par malheur, les Hollandais n'éclairaient leurs théâtres à l'italienne, c'est-à-dire peu ou point. Il fait à peine jour sur la scène, et la salle demeure plongée dans une maussade obscurité. — Les théâtres ne sont ouverts que six mois de l'année.

Voilà la province en terre ferme. Il vous reste à voir la

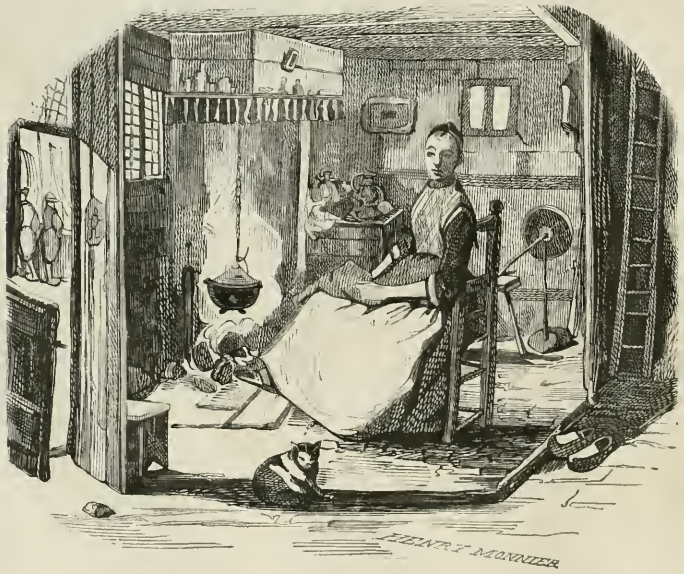

(Souvenirs de la Hollande. — Intérieur d'une maison à Ens, île Schokland.)

(Souvenirs de la Hollande. — Servante de l'île de Schokland.)

côte, les lacs, les îles, ou vit toute cette population véritablement amphibie, familière avec l'eau comme le poisson, toujours humide et ruisselante, protégée par de faibles digues contre la fureur des flots, et perpétuellement à la veille d'être submergée. Là, comme vous pensez, la moderne civilisation ne peut guère pénétrer; les anciennes mœurs batavesy conservent dans toute leur originalité, et des siècles se passeront encore avant que cette race aquatique soit devenue anglaise ou française, comme l'est déjà la bourgeoisie d'Amsterdam et des autres villes marchandes.

Notre bonne étoile nous avait fait rencontrer à Amsterdam un major du génie qui nous prit en affection et dont la connaissance nous fut à la fois très-agréable et très-utile. Il avait fait plusieurs voyages en France; ayant été bien reçu chez nous, il s'efforçait de nous payer d'un juste retour d'hospitalité. Ce fut lui qui nous servit de guide dans nos explorations du littoral, et nous pûmes, en sa compagnie, visiter une des îles les plus curieuses du Zuyderzée, l'île de Schokland, où peut-être jamais Français n'avait encore pénétré.

L'île de Schokland est située entre l'embouchure de la rivière d'Yssel et l'île de Ock; une lieue et demie d'eau la sé-

pare de la terre ferme ; elle est extrêmement basse, entourée de hautes digues. De loin, on la distingue à peine, et ses clochers aigus semblent sortir du sein même des flots. — Nous ne pûmes savoir d'où lui venait son nom de Schokland, qui, traduit en français, signifie *la terre des secousses* ; peut-être aussi est-ce une abréviation de *land der Shokken*, pays des Shokken.

Souvenirs de la Hollande. — Pâturages, île Schokland.

Il est probable que cette île faisait autrefois partie de la terre ferme, mais on n'en est pas autrement certain, aucun souvenir que nous sachions ne s'y rattachant. Au treizième siècle, une grande inondation diminua considérablement l'étendue de l'île, et, comme ce qui avait échappé, était bas et marécageux, la mer, depuis cette époque, la menace sans cesse et l'envahit souvent. Ainsi, pendant l'ouragan du mois de février 1825, Schokland avait entièrement disparu sous les eaux ; on la crut quelque temps tout à fait anéantie.

L'île, comme nous disions, est protégée par des digues et des pilotis, le long desquels sont construites les maisons. Ces travaux ont été faits, à frais communs, par la ville d'Amsterdam et la province d'Over-Yssel, intéressées toutes deux à ce que l'île ne soit pas engloutie par la mer. Schokland, en effet, sert de port aux nombreux petits bâtiments de Zuyderzée qui jettent l'ancre derrière cette île quand la mer est mauvaise. Puis, pour la province d'Over-Yssel, donc elle dépend, elle peut être considérée comme une digue naturelle, comme un rempart avancé contre les flots de la mer.

La longueur de l'île est d'une lieue ou 5,000 mètres environ, sa largeur varie de 1,000 à 100 mètres, et moins encore.

Elle possède trois villages ou plutôt trois différents assemblages de maisons. Le premier, celui où nous abordâmes, Emmeloort, puis Middenboort et Ens, réunis par un sentier de planches reposant sur pilotis ou poutres fichées en terre ; c'est la seule manière d'assurer la communication entre ces villages. — Les portes même des maisons sont souvent au milieu de l'eau, et seulement une chaussée étroite sert à maintenir le passage d'une habitation à l'autre.

Sentiers en bois.

Il nous sembla, en débarquant, que nous avions dû faire une traversée immense, tant l'aspect de ce pays et de ses habitants nous parurent étranges : le major semblait ravi de notre étonnement. « Ce n'est rien encore, nous dit-il, je compte vous garder ici quelques jours, et nous n'abandonnerons la place qu'après l'avoir visitée dans ses plus petits détails. » Nous acceptâmes la proposition. Aussitôt commencèrent nos explorations.

La population de l'île est de 600 habitants à Emmeloort ; presque tous sont catholiques ; on reconnaît leurs maisons aux petites croix qui les décorent. — A Middenboort, une partie catholique, l'autre protestante. — A Ens, tous sont protestants.

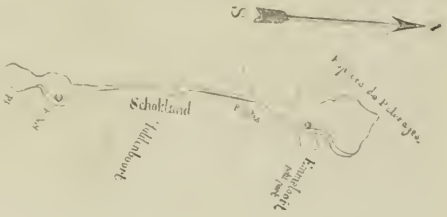


L'administration de ces trois villages se compose d'un bourgmestre, d'un prêtre, d'un ministre protestant et d'un maître d'école.

Emmeloort est le plus important des trois villages ; il possédait 47 maisons, lorsqu'en 1749, 24 de ces maisons devin-

Souvenirs de la Hollande. — Vue du petit port d'Emmeloort, île Schokland. Matelots et laveuses.

rent la proie des flammes ; on en reconstruisit depuis quelques-unes, ce qui l'a maintenu au premier rang. Là nous débarquâmes dans un petit port assez renommé.

Rien n'est plus triste, plus misérable que l'aspect de cette île, complétement nue ; pas un arbre, pas un arbuste. La végétation s'arrête à Amsterdam dont les remparts sont couronnés de grands et beaux arbres. Nous cherchâmes vainement dans l'île quelque chose qui eût l'apparence d'un jardin, et n'y vîmes pas un seul pot de fleurs. Il faut ou que les habitants soient bien pauvres, ou que le climat soit bien contraire pour que les fleurs manquent aussi complétement à Schokland : on sait la passion que, de tout temps, les Hollandais ont eue pour les fleurs et les sommes énormes qu'ils dépensent encore aujourd'hui, malgré leur parcimonie naturelle pour satisfaire cette passion si coûteuse. Les tulipes seules ont ruiné plus de banquiers hollandais que les naufrages et les inondations.

Les maisons de Schokland, petites, mal bâties, construites au hasard, sans goût et sans symétrie, ajoutent encore à l'aspect misérable du pays. Les murs en clôsons sont, pour la plupart, crevassés du haut en bas. Il n'est pas besoin de

dire que toutes ces pauvres demeures sont bâties en bois ; la pierre est très-rare et très-chère en Hollande ; nous avons vu à Broek une maison en pierre, de deux étages seulement, qui revenait à plus de 50,000 fr. — D'ailleurs, il est douteux que le terrain des îles, et même celui des côtes fût assez solide pour supporter les lourdes constructions en pierre de taille.

A l'est, des terrains bas et marécageux, effrontément décorés du nom de pâturages, ne pouvant nourrir qu'un très-petit nombre de vaches, de chèvres et de brebis. — Pendant tout le temps de notre séjour, nous n'aperçûmes pas un cheval. Les vieillards ne se rappellent pas en avoir vus. Quant aux poules, aux chiens et aux chats, ils sont très-rares. Lorsque les femmes vont traire leurs vaches, elles sont, la plupart du temps, dans l'eau salée jusqu'aux genoux. Les bestiaux ne nous paraissent pas participer de la misère du pays ; ils sont forts, vigoureux et donnent une grande abondance de lait ; on nous apprit que, l'hiver en ayant enlevé une grande partie, ils avaient été presque entièrement renouvelés. — Il existe des puits d'eau douce, mais nous n'eûmes pas la curiosité d'en vérifier la qualité.

Au sud de Ens s'élève un phare éclairé tant bien que mal par un feu de charbon de terre ; il est question d'y substituer un éclairage à l'huile ou au gaz.

L'intérieur des maisons, où, grâce à notre cicerone, il nous fut permis de pénétrer, est des plus singuliers. Chaque habitation ne possède ordinairement qu'une seule pièce divisée en deux ou trois parties, par des cloisons ou espèces de paravents assez mal assujettis. Les plafonds sont peu élevés, et les portes si petites, qu'il faut toujours se baisser pour entrer. Les fenêtres, en rapport avec le bâtiment, ont de petits carreaux de vitres, réunis, comme au moyen âge, par des attaches de plomb ; les chaises et les tables, telle est leur extrême petitesse, semblent avoir été faites pour des enfants ; enfin les tasses dans lesquelles se boivent le café et le thé, dont, par parenthèse, les habitants sont très-grands amateurs, ressemblent à des dés à coudre, et il faut une très-grande habitude pour ne les pas avaler.

A Schokland, comme dans toute la Hollande, la propreté est poussée jusqu'à ses dernières limites. Les habitants professent un culte particulier pour tout ce qui est susceptible de recevoir un poli quelconque ; aussi le cuivre, le fer et l'étain sont-ils l'objet des soins les plus assidus ; beaucoup de ces maisons ne sont ni carrelées ni parquetées ; on supplée aux différents modes de pavage en foulant une espèce de terre glaise qui, à l'aide du battoir, devient assez dure.

Les chambres sont ornées de mille petits colifichets aux couleurs criardes et tranchantes ; nous avons été bien étonnés d'y trouver une quantité de bahuts, de vieilles armoires aux colonnes torses, aux pieds cannelés, ornés d'incrustations de cuivre, de bois d'ébène et de marbre. C'est le même goût de collection et d'antiquailles que nous avons signalé déjà chez les Hollandais de la terre ferme. Depuis des siècles le commerce du monde entier affluant dans les ports de la Hollande, les habitants ont pu s'enrichir de curiosités de toutes sortes ; nul peuple n'est plus riche en chinoiseries, en métaux travaillés, en meubles rares ; nous avons vu dans de riches maisons des colonnes en cuivre, des ménageries empaillées, des dents de baleine, des armures moyen âge, de vieilles cloches, des tapisseries du douzième siècle, etc., etc. — Si l'on veut se faire une juste idée d'un intérieur hollandais, tel qu'il était au dix-septième siècle, tel qu'il est encore dans plusieurs provinces, il faut considérer dans le musée de La Haye le précieux cadeau fait à la Hollande par Pierre le Grand. C'est une haute armoire en écaille, incrustée en nacre et vitrée. On voit à travers les glaces l'intérieur complet, depuis la cave jusqu'au grenier, d'une maison de riche commerçant hollandais du dix-septième siècle. Lits, tables, fourneaux, chaises, serrures, tableaux, livres, jusqu'au pendant de feu, rien n'y manque. Ce curieux bijou fut fait avec tant de soin, que les livres, hauts d'environ un pouce, sont imprimés, reliés, et que les bibles ont des fermoirs en cuivre et en argent ; enfin jusqu'aux vases de porcelaine et aux tasses en miniature faites en Chine, tout fut fabriqué exprès et de la main des plus habiles ouvriers. Ce petit présent a coûté, dit-on, plus de 50,000 florins (65,500 fr.).

Nous ne fûmes pas peu surpris de trouver dans les pauvres maisons d'une île du Zuyderzée, dont les habitants vivent uniquement du produit de la pêche, presque les mêmes curiosités, presque le même luxe de bagatelles que dans la maison modèle, incrustée de nacre, du musée de La Haye.

Depuis quelques années, le bric-à-brac est devenu à la mode ; les marchands d'antiquailles ont inondé le monde et acheté toutes les vieilleries à prix d'or et d'argent. Aborderont-ils jamais à l'île de Schokland ? je ne sais ; mais si la fantaisie leur en prenait, ils viendraient certainement y écumer ; ces pauvres gens sont trop attachés aux vieilles traditions pour se défaire de leurs reliques ; dans les cabanes les plus misérables, nous avons vu des meubles moyen âge du plus beau style, de la plus belle conservation et d'un très-grand prix, assurément.

---

## Les Trabucayres.

SECONDE LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE L'ILLUSTRATION.

(Voir t. VII, p. 294.)

Perpignan, 10 juillet 1846.

Quel est le coquin tiéffé qui n'ait la prétention d'être l'ami intime de quelque honnête homme ? quelle est la troupe de bandits qui, aux temps des guerres civiles, ne mette à profit le tumulte public, pour se glisser et mal faire, dans l'ombre, sous le drapeau d'un parti ? Combien d'alliés de cette odieuse espèce, la Vendée, la convention, les légitimistes de 1814 et 1815 n'eussent de bon cœur envoyés avec armes et bagages aux rangs de leurs ennemis ? Certes les carlistes d'Espagne n'ont nullement à rougir et à se défendre des « Vive Carlos ! » vociférés par les trabucayres sur le banc des assises et jusque sur l'échafaud. Ils invoquaient aussi le nom de Dieu, ces hommes ! Ils étaient royalistes comme ils étaient dévots. Aux honnêtes gens seuls le privilége d'une conviction. Dès qu'on appartient au crime, on n'est plus d'aucun parti, d'aucune religion : on est hors la patrie et l'humanité.

A les entendre, les trabucayres se rattachaient par le nom d'un officier supérieur, comme par un anneau, à la cause royaliste. Don Ramon Falipe, décoré du titre de colonel dans l'armée carliste après s'être rendu redoutable comme bandit, avait été leur premier chef. L'un des deux condamnés, exécutés à Perpignan, jérôme Icazes, passait pour être son frère ; et, soit imaginaire, soit réelle, cette parenté lui donnait une autorité singulière sur ses complices. Il paraît incontestable que Ramon Falipe s'était longtemps « couvert de gloire » parmi les bandoleros. De quelques services que l'on eût à le récompenser, ce fut une faute grave de lui conférer un grade dans l'armée. Mais pendant le cours de cette guerre presque ridicule, il s'est commis tant d'autres fautes plus incroyables que personne ne songerait à relever celle-là si les trabucayres n'eussent en partie réussi à s'en faire un titre auprès des esprits crédules. Où donc trouver, dans ce siècle, un prétendant doué, non de génie, mais de bon sens ou tout au moins de sages conseillers !

Sauf le relief qu'ils espéraient se donner par ce lointain rapport avec la cause de don Carlos, les trabucayres ne prenaient d'ailleurs d'autre soin pour soutenir leur rôle de partisans, que de se recruter autant que possible parmi les Espagnols réfugiés dans les dépôts de France.

Leur commandant général, après la mort de Falipe, fut, si ma mémoire m'est fidèle, un certain Planès d'Amont. D'autres moins fameux succédèrent. Le dernier de tous fut inférieur à tous. On l'appelait, je crois, Pellecagues. Il allait à pied comme un vilain. Du reste je dois cet hommage à la vérité, que les héros de mon récit n'ont jamais compté dans les rangs élevés de la hiérarchie établie, depuis plusieurs siècles, parmi les voleurs espagnols. Ils n'avaient point l'ambition de se mêler à la classe des *caballistas* (voleurs cavaliers) : ils étaient seulement les premiers entre les derniers, c'est-à-dire de simples *rateros*, l'infanterie du crime.

Ce Pellecagues montra bien le peu qu'il était, à l'occasion d'une des expéditions les plus lucratives dont se vantent les trabucayres, le pillage de la caisse des salines à Cardone. Peu soucieux de respecter la tradition de désintéressement qui avait fait la force de ses prédécesseurs, il voulut s'approprier une part trop large du butin. Par suite, réclamations dans la fente des trabucayres, cris, fureurs, désordre, insurrection, et finalement dispersion.

De tous temps, l'association avait été régulièrement divisée en petites troupes commandées par des chefs secondaires. Aussitôt après l'abdication forcée de Pellecagues, ces bandes déclarèrent leur indépendance : le faisceau se rompit.

Jusqu'à cette époque l'action de chacun des groupes avait été soumise à des règles uniformes, inventées par la nécessité, consacrées par l'expérience, et ingénieuses, dit-on. Mais une fois isolés et libres, les chefs secondaires ne voulurent plus en faire qu'à leur tête, ce qui fut d'un grand avantage pour les honnêtes gens.

Il serait curieux de bien connaître ces règles : il serait utile de les divulguer. Un vieux soldat esparteriste qui, en ce moment, fume à côté de moi, à la porte du café d'où je vous écris, m'assure que, depuis la débâcle des trabucayres, ces fameuses instructions ne sont plus en Espagne un mystère pour personne. Il offre de me les révéler. J'accepte, et voici sommairement ce qu'il me dicte :

Chaque bande, composée de dix à quinze individus, avait un commandant nommé par le général, mais accepté par les inférieurs, et un trésorier qui devait savoir lire et écrire.

Chaque individu avait droit à une solde quotidienne dont le minimum était ordinairement de quatre à cinq réaux. Le partage du butin avait lieu de la manière suivante. Les bijoux, les armes, les vêtements volés, étaient tirés au sort. On laissait deux parts de l'argent : l'une était versée dans la caisse pour fournir à la solde et aux dépenses communes ; l'autre était divisée par têtes.

Le commandant de bande exerçait un pouvoir absolu. Il n'était point tenu de confier ses projets. On exécutait les marches et contre-marches qu'il ordonnait sans chercher à en connaître les motifs et sans murmurer.

Outre les armes ordinaires parmi lesquelles figurait toujours le *trabuco*, chaque bande avait une hache et un marteau dont les manches pouvaient être retirés à volonté, une corde à nœuds pour descendre des rochers ou des fenêtres, une corde pour traverser les rivières et les torrents.

Lorsqu'une bande était arrivée en vue du district qu'elle avait particulièrement mission d'exploiter, le premier soin du chef devait être de s'informer des ressources du pays, d'en sonder l'esprit et d'établir des intelligences secrètes avec la partie suspecte de la population. Du lieu d'observation où il s'était posté sur le penchant d'une haute montagne boisée, il envoyait quelques-uns de ses hommes les plus adroits dans les villes et les villages avec ordre de s'assurer du concours d'espions et d'affidés choisis parmi les hôteliers, muletiers, contrebandiers, bergers, chevriers, charbonniers, gardes forestiers, scieurs de long, pêcheurs de rivière, tailleurs et cordonniers nomades, et en général parmi les hommes de toute profession parcourant habituellement les campagnes et pouvant avoir un accès facile dans les métairies.

On donnait à l'avance un peu d'argent à ces affidés, et l'on convenait avec eux de rendez-vous, de mots d'ordre et de signaux tels que fumée de paille, mouchoirs aux sommets des arbres, fusées, cris particuliers, ou coups de fusil.

Il importait surtout de s'associer quelques propriétaires, afin de trouver chez eux un asile. Il fallait éviter le plus possible les habitations isolées. Lorsque les circonstances étaient favorables, on devait avoir à sa disposition, dans chaque bourg ou village, trois maisons : une au milieu, et deux aux extrémités opposées. Celle du milieu devait être constamment fournie de munitions et de provisions de bouche.

Pendant les excursions, on recommandait de suivre préférablement les sentiers bas et accidentés, mais d'envoyer toujours sur les hauteurs un homme qui avait ordre d'avancer parallèlement et de donner un signal s'il découvrait un danger. Dans les champs, on marchait pressés les uns contre les autres, de manière à mêler et effacer en quelque sorte les empreintes des pas.

Le samedi et le dimanche, on ne devait sortir des bois ou descendre des montagnes que deux heures après le coucher du soleil, afin d'éviter la rencontre des paysans qui retournaient à leurs demeures, se rendaient aux fêtes ou aux offices, et qui d'ailleurs pouvaient profiter de leurs loisirs pour faire des battues.

Le lundi matin, le commandant dépêchait quelques hommes séparément dans la vallée pour acheter des provisions aux marchés et apprendre des nouvelles.

Avant d'entrer en troupe dans un village, on s'arrêtait à la lisière d'un bois. Un homme seul se dirigeait vers la maison-asile, appelait du dehors le propriétaire, entrait, regardait derrière les portes, et revenait donner le signal.

En ouvrant la porte au commandant, le propriétaire lui annonçait par un signe de l'œil s'il y avait sûreté complète, et s'il se trouvait ou non des étrangers dans la maison.

Dès que toute la bande était entrée, on remplissait d'abord de provisions fraîches le sac de chaque homme. Ensuite on prenait un repas, et si l'on n'était menacé d'aucun péril, on pouvait réparer ses forces en dormant à l'aise, toutefois sans se désarmer. Lorsqu'on passait la nuit dans la maison, on se privait de lumières.

S'il arrivait que l'on fût surpris par les gendarmes, le propriétaire, après avoir laissé frapper plusieurs fois à la porte, se montrait à une fenêtre, conversait le plus longtemps possible, jurant qu'il n'avait personne chez lui, et demandant en définitive quelques instants pour chercher de la lumière et s'habiller. Le commandant éveillait ses gens, leur assurait qu'ils étaient en force supérieure, leur faisait une distribution d'argent, et s'il y avait quelque moyen de sortir par des issues secrètes, les engageait à se disperser, sauf à se retrouver à un rendez-vous commun. Mais si la maison entière était cernée, il les plaçait derrière une porte avec leurs armes chargées et amorcées, et lorsqu'il était devenu impossible au propriétaire de refuser plus longtemps d'ouvrir, toute la troupe, au signal du commandant, s'élançait à la fois en faisant feu et fuyait à la faveur du désordre et de l'obscurité.

Le but principal de presque toutes les expéditions était l'arrestation des voyageurs et des habitants riches. On les emmenait prisonniers, et on ne leur rendait la liberté qu'après avoir obtenu de leurs familles des rançons proportionnées à leur fortune. Ce genre de crime n'était du reste nullement spécial aux trabucayres. Le vol à la rançon est pratiqué de temps immémorial dans presque toutes les provinces espagnoles. Il y a deux ans, M. Edgar Quinet a été témoin, sur les bords du Tacc, entre Tolède et Aranjuez, d'un enlèvement de voyageurs par une troupe de *caballistas*. « Tout à coup, dit-il dans son style pittoresque, à l'endroit où les hauteurs forment un coude et serrent le fleuve, un cri : les brigands ! *los bandoleros !* sort de terre. Une femme effarée fuit à toutes jambes. Je regarde ! Je vois un groupe d'hommes gravir la montagne dans un nuage de poussière. C'était une troupe de huit bandits à cheval qui, depuis le matin, s'étaient tenus en embuscade sous un pont que je devais traverser à deux cents pas de là. A la fin, la patience leur ayant manqué, ils venaient de se jeter sur trois voyageurs que le hasard avait mis devant moi ; ils les enlevaient sans façon dans la montagne pour les rançonner jusqu'au sang. »

La première règle des trabucayres, en ce qui concernait les prisonniers, était de les intimider et de les mettre hors d'état de dénoncer les asiles lorsqu'on leur aurait rendu la liberté. On leur couvrait les yeux d'un mouchoir, et on les entraînait rapidement par de longs détours inutiles. On les laissait jeûner un jour ou deux pour les affaiblir et les effrayer. Quelquefois on feignait de se déterminer à les pendre ou les fusiller, afin de les exciter à écrire des lettres sérieuses et vivement senties à leurs familles. Mais on n'envoyait ces lettres qu'environ quinze jours après les arrestations. On enjoignait aux personnes chargées du payement de la rançon de ne se présenter aux rendez-vous convenus qu'au nombre de deux ou trois, sans armes, et après s'être fait reconnaître de loin au moyen d'un signe, tel qu'un panier ou un linge blanc suspendu à un bâton. Les précautions pour ces sortes de rencontre étaient très-minutieuses. Des hommes étaient échelonnés entre le lieu du rendez-vous et l'endroit où l'on gardait le captif. Au moindre soupçon de trahison, un signal se répétait de distance en distance : le gros de la troupe se mettait en marche, et deux ou trois hommes s'éloignant d'elle tiraient des coups de fusil de différents côtés pour attirer à eux la force armée et l'égarer.

Mon vieux voisin l'esparteriste me dit que ce n'est là qu'une très-petite partie des instructions ; mais franchement je me lasse à le suivre. Il entre dans un détail fort délicat sur le règlement des rapports entre les trabucayres et le sexe féminin. Il leur était expressément interdit, par exemple, de se rendre coupables d'offenses graves envers les épouses ou les filles des affidés. Nulle femme ne pouvait suivre les troupes dans leurs marches. On n'emmenait jamais de femmes en captivité. Celles qui se trouvaient dans les diligences arrêtées n'étaient dépouillées que hors de la présence des autres voyageurs. Il n'était permis d'avoir aucune conversation avec les femmes en différentes circonstances qu'il serait trop long d'énumérer. Le commandant devait connaître les noms et la demeure des jeunes filles intimement liées avec les hommes de sa troupe. Je ne saurais aller plus loin.

Ce code à l'usage des trabucayres cessa vraisemblablement

d'être obligatoire, comme je l'ai indiqué plus haut, du jour où l'association fut dissoute de fait. Il n'avait plus de sanction.

Un seul article parait avoir été maintenu en vigueur par les différents chefs. Je veux parler de celui qui défendait expressément de commettre aucun méfait sur le territoire de France, de voler et de faire prisonnier aucun Français. Les trabucayres s'étaient engagés à considérer la France comme une maison-asile. On me cite plusieurs anecdotes qui prouvent qu'en effet ces bandits se défendaient de la tentation du vol autant qu'ils le pouvaient lorsqu'ils étaient en deçà de la frontière. Je n'en rapporterai qu'une seule.

Un trabucayre entre un jour dans une chaumière habitée par une vieille femme : « Avez-vous sans argent, dit-il rudement, il faut que je mange. » La pauvre vieille, effrayée, ne répond pas un seul mot, et offre à cet homme le peu qu'elle a, un pain, un morceau de lard. Quand il est rassasié, et déjà sur le seuil de la porte, le trabucayre remarque dans la cour un puits dont le mur est en ruine. « Voulez-vous, dit-il, que je répare votre puits? autrefois, dans mon pays, j'ai été maçon. — Comme il vous plaira, » répond doucement la femme. Le trabucayre se met aussitôt à l'œuvre, compose une espèce de mortier avec de la terre et du sable, relève les pierres, les unit, recrépit le tout, et s'éloigne en silence.

Un petit nombre de bandits étaient restés fidèles à Pellecagnes. Leur troupe, réfugiée, une nuit, en février 1845, au Mas dels Solannels près de las Islas, fut réveillée vers une heure du matin, par le propriétaire. Les gendarmes entouraient la maison. Ils s'armèrent et se réunirent, suivant les anciennes instructions, derrière la porte de la bergerie, se ruèrent tous au dehors à l'improviste, avec des cris affreux, en tirant leurs tromblons, et échappèrent dans l'ombre. Deux gendarmes étaient tombés criblés par les balles. On ignore ce que cette bande est devenue.

Trois mois auparavant, une autre troupe avait été attaquée pendant le jour par des soldats français, dans un taillis, au bord de la Monga. Nonchalamment couchés sous les arbres, les bandits buvaient frais et jouaient aux cartes : car c'étaient de terribles joueurs. Le guide de nos soldats leur crie du haut d'un rocher : « Qui vive? — Trabucayres, » répondent insolemment les Espagnols. Une fusillade commence : deux trabucayres sont tués; les autres se dispersent; un seul est pris; il s'était caché dans une fente de rocher, mais il n'était parvenu à y faire entrer que la moitié de son corps; c'était le nommé Cercos, qui a été condamné à mort l'an dernier, mais dont la peine a été commuée en celle des travaux forcés perpétuels.

De toutes ces bandes éparses et que ne rattachait plus un intérêt commun, il en est une dont les faits et gestes sont plus particulièrement connus; c'est celle qui a comparu presque tout entière en mars 1846 devant la cour d'assises des Pyrénées-Orientales.

Son refuge habituel en France était l'auberge de Vincent Justafré. Elle y passait, pour ainsi dire, ses vacances, jouissant en paix comme dans une espèce de cocagne du fruit de ses rapines. Tel y a décuplé par les gains du jeu sa part de butin, et, désormais assez riche pour ne plus se soucier d'exposer sa vie, a abandonné ses compagnons et est retourné à son village pour y briguer les fonctions d'alcade. On a vu les parents de quelques trabucayres venir d'Espagne à la table de jeu, supplier leurs enfants de faire des économies et ne se retirer qu'après avoir rempli leur bourse d'or. Les complaisances de Vincent Justafré étaient infinies. Il fournissait à ses hôtes des munitions, des armes; il leur abandonna, pour en faire des cartouches, toute une collection du bulletin des lois, que son père, maire de Las Islas, lui avait laissée. Il se chargeait d'engager des recrues. On a saisi chez lui une longue correspondance où les chefs de trabucayres étaient désignés sous le nom de bergers; les simples bandits sous celui de moutons. — Sont-ils bien gras et bien gras? lui écrivait un chef. Vincent Justafré avait arrondi sa fortune à ce métier. Il avait acheté force terres de bon labour. Malheureusement pour lui, la cour d'assises l'a envoyé pour huit à dix ans, je crois, dans une maison centrale où il ne cultive aujourd'hui que le regret. Dieu veuille qu'il y récolte au moins le repentir.

Cette troupe se composait de treize individus : Jean Simon, surnommé Coll et Tocabens, Jérôme Icazes; Balmes, dit Sagals; Joseph Matheu, surnommé Chicolata; Laurent Spell; Martin Reigt; Bosch; Camps; Pujades; Forcadell; Forgas; Fabrégas, Barlabé. La plupart de ces hommes n'étaient âgés que de vingt à vingt-cinq ans. Simon, Icazes et Balmes partageaient entre eux l'autorité.

Au mois de février, après avoir gaiement passé le carnaval à Las Islas, les bourses se trouvant épuisées, il fut résolu que l'on irait tenter quelque coup de main en Espagne. La troupe passa la frontière. Le 28 février, elle s'embusqua sur la route de Figuières, dans un creux que l'on appelle « le lieu de la paille. » Vers dix heures, elle vit arriver la diligence de Barcelone. Icazes, une hache à la main, se jeta au-devant des chevaux. Les tromblons se levèrent dans la direction du postillon et des conducteurs. En un instant, les traits des chevaux furent coupés. Tous les voyageurs étaient Espagnols, hors un seul, un marchand de Paris. On se conduisit à son égard avec une convenance parfaite. On refusa sa bourse, sa montre, la clef de sa valise; on le pria de rester à sa place sans prendre aucun souci de ce qui allait se passer. Quant aux Espagnols, hommes et femmes, on leur ordonna de se coucher à terre et de jeter leur argent et leurs bijoux sur un manteau. Simon Tocabens, qui savait lire et écrire, prit les passe-ports et lut les noms. Balmes Sagals, qui connaissait une grande partie de la population en Catalogne, désigna trois voyageurs, et les autres bandits s'empressèrent de les garrotter. On leur annonça qu'ils allaient suivre la troupe. Ces trois voyageurs étaient un vieillard nommé Balber ou Bilber; un jeune homme, Roger; un adolescent, Juan Massot. Les noms des deux derniers qui ont la forme française ont fait supposer au public qu'ils étaient nos compatriotes; ils étaient Catalans.

Juan Massot avait à peine dix-sept ans, il ne paraissait pas en avoir quinze. Il se rendait à Madrid pour y achever ses études. Sa mère, qui l'accompagnait, voyant que l'on se préparait à l'emmener en captivité, se jeta aux pieds des bandits et les conjura de lui laisser son fils. Elle s'écria en pleurant qu'elle ne voulait pas l'abandonner, mais un des trabucayres lui dit : « Tais-toi et remonte en voiture, ou l'on va poignarder ton fils. »

A un signal de Simon, la troupe s'éloigna avec les trois prisonniers.

Il neigeait; le vent du nord soufflait. Les bandits, vigoureux piétons et chaudement vêtus, traînaient après eux par les bois et les rochers les trois voyageurs à demi dépouillés, transis de froid. Après deux ou trois jours de marche sur les montagnes, Bilder se sentit mourir. Il dicta un testament : Simon s'en empara pour le vendre aux héritiers. Le malheureux vieillard tomba sur la neige, et son agonie commença. Après lui avoir arraché son manteau, on le laissa se débattre seul avec la mort.

Quelque temps après, les deux jeunes captifs eurent pendant quelques minutes l'espoir de devenir libres. La troupe fut subitement attaquée par des gendarmes espagnols. Roger profita du désordre et prit la fuite; mais un gendarme, supposant que c'était l'un des malfaiteurs, le tua d'un coup de fusil.

Effrayé par cette déplorable méprise, Juan Massot n'essaya point de se soustraire aux bandits. La troupe rallie s'enfonça plus avant avec lui dans les montagnes.

C'était un adolescent blond, maigre, faible d'âme et de corps, mais naïf et aimant. Il cherchait à affecter l'insouciance. On lui avait laissé une lorgnette de spectacle. Il s'amusait le jour pendant des heures entières à regarder au loin, peut-être espérait-il un sauveur?

S'il faut ajouter foi aux paroles des bandits, on ne lui fit point de mal tant que l'on crut assuré d'obtenir une rançon. Mais il était mal nourri; ses chaussures étaient déchirées, ses habits tombaient en haillons. Il était contraint à des marches au-dessus de ses forces, et il lui était impossible de dormir sur la pierre ou sur la terre glacée.

On lui ordonna d'écrire des lettres à sa mère et à ses frères. L'infortuné ne paraissait point douter que l'on ne vînt promptement à son secours. « Vendez tout ce que je possède, disait-il; empruntez à nos amis. Au nom de mon amour pour vous, ma mère, sauvez-moi la vie. »

Les bandits demandaient une rançon considérable, environ 70,000 fr. (800 onces d'or.) Ils voulaient sans doute compenser la perte qu'ils avaient faite par la mort de Bilder et Roger.

Une fois, trois paysans vinrent au rendez-vous indiqué dans les lettres pour traiter de la rançon. Le mot d'ordre était : « Enfants de Roland et d'Olivier. » Ils offrirent, au nom de la famille, une somme de 7 à 8,000 fr. Cette proposition fut rejetée avec mépris par les trabucayres, qui rentrèrent au camp violemment irrités et maltraitèrent le malheureux Massot.

Il ne paraît pas que la famille ait depuis envoyé d'autres émissaires et fait parvenir d'autres offres. Cependant les lettres de l'enfant deviennent de plus en plus vives et effrayantes. On le frappait, on le menaçait de mort; les uns proposaient de lui arracher les oreilles, d'autres les yeux. Déjà plusieurs fois on avait pris la résolution de le tuer. Un jour on lui avait ordonné de se mettre à genoux, on lui avait bandé les yeux et on s'était apprêté à le fusiller. Un des bandits avait pitié de sa jeunesse et avait obtenu un ajournement.

Pendant ce temps, à quoi songeaient la mère, les frères? Quel était leur projet, leur espoir? Pourquoi ne vend-ils pas les biens? Pourquoi la mère n'écrivait-elle pas à son fils pour lui donner du courage? Pourquoi ne se mettait-elle pas en route, à pied, seule, s'il le fallait, et n'allait-elle pas au rendez-vous des trabucayres résoudre à racheter son fils au prix de sa fortune entière et de sa vie? Ne nous hâtons pas de juger, n'accusons pas une mère. Les faits ne se présentaient pas alors sous l'affreuse lumière où nous les voyons aujourd'hui. Jusqu'alors les trabucayres n'avaient point dépassé en perversité les associations ordinaires de bandits espagnols. Ils volaient, ils n'assassinaient pas. Un grand nombre de voyageurs avaient déjà été arrêtés et séquestrés par eux : tous avaient été rendus à leurs familles. C'était leur usage d'exagérer la demande de rançon; ils laissaient marchander, et ordinairement diminuaient progressivement leurs prétentions. A la vérité, la mort de Bilder, celle de Roger, étaient des événements graves et qui rendaient déjà les trabucayres plus odieux. Pourtant ce n'était point des meurtres. On savait qu'ils n'avaient pas intérêt à donner la mort à leurs captifs. D'ailleurs la famille Massot n'était pas oisive : elle cherchait des émissaires secrets qui eussent quelque crédit sur les chefs de la troupe : elle avait averti les autorités espagnoles et françaises. Seulement, il faut le dire, elle ignorait la situation nouvelle des trabucayres. Ce n'étaient plus des voleurs disciplinés. Le sang des gendarmes versé des deux côtés de la frontière appelait contre eux toute la rigueur de la justice. Jamais on ne les avait encore poursuivis avec plus d'ensemble et plus d'ardeur. Était-ce un motif d'espérer une prompte délivrance du captif? Peut-être; mais que fallait-il pour que les libérateurs ne trouvassent plus qu'un cadavre? Un mouvement de fureur, un cri de vengeance, le geste d'un bandit.

Hâtons-nous de raconter la fin de cet horrible épisode dont les principaux détails ont été déjà révélés, mais peu exactement, par les journaux.

Les trabucayres commençaient à avoir conscience des dangers sérieux qui les menaçaient. Ils gardaient à vue Juan Massot dans la caverne de Bassaguda au sommet de la haute montagne de Principat, située en Espagne, à quelques kilomètres de la France. Le 1er mai, un de leurs affidés accourut leur annoncer qu'ils étaient cernés. « Vous n'avez plus qu'à fuir, leur dit-il; cachez vos armes et dispersez-vous. — Mais notre prisonnier? dit l'un d'eux, — Tuez-le, » répondit l'espion. Ce conseil affreux fut discuté. Il ne fallait pas songer à emmener Massot puisqu'on devait se disperser. Le laisser libre, c'était s'exposer à être tous découverts, c'était compromettre tous les affidés. Depuis deux mois Massot avait tout vu, tout entendu. On résolut donc qu'il mourrait. Qui se chargerait de l'exécution? D'abord l'on tira au sort, mais ceux que le sort désignaient murmurèrent. Après de nouveaux débats, il fut décidé que trois des bandits qui n'avaient pas encore été de garde près de Massot dans la grotte, seraient chargés du crime : c'étaient Matheu, dit Chicolata, Spell et Reigt. Toute la bande se réunit dans la grotte, et en avertit Massot qu'il allait mourir. Le pauvre enfant tomba sur ses genoux, et joignit les mains. Il ne vit aucune étincelle de pitié briller dans tous ces regards sombres livés sur lui. Il se leva et se jeta au cou de Matheu, en lui disant : « Ah! sauvez-moi la vie, je vous aimerai comme un père! » Matheu répondit que c'était impossible. L'enfant comprit alors qu'il n'y avait plus rien à espérer. On lui dit de se hâter et de faire sa prière. Matheu lui présenta un chapelet, Spell s'agenouilla et répéta avec lui les prières des morts. Quand il eut achevé, Massot demanda comme une grâce d'être tué d'un coup de pistolet. Mais un des bandits lui remarquer que le bruit pouvait attirer les gendarmes. Alors on coucha l'enfant sur le dos. Reigt lui tint les pieds, Spell la tête et les mains, Matheu saisit un couteau et le plongea dans la gorge de la victime. Le sang jaillit à flots. Cependant la mort ne venait point. L'enfant se débattant appelait la Vierge et suppliait ses bourreaux de mettre fin à ses souffrances. On le frappa de plusieurs coups de poignard à la poitrine. Ensuite, par un épouvantable calcul, on lui coupa les deux oreilles avec l'intention de les envoyer à la mère et d'obtenir d'elle une rançon, en lui persuadant que son fils n'était pas mort. Les médecins ont été d'opinion que l'une des oreilles au moins avait été coupée quelque temps avant la mort.

Ah! misérables!... j'ai honte; j'ai remords d'avoir souri malgré moi, en commençant, au souvenir de vos ruses et de vos orgies! Monstres!... Pauvre enfant! pauvre mère!... Écartons ces idées.

Au lieu de se disperser, la troupe se hâta de sortir d'Espagne et se réfugia dans une métairie française. Ce fut là que le 3 mai on la fit prisonnière. Deux ou trois seulement tentèrent, et vainement, de fuir ou de résister. On trouva sous la paille du grenier les oreilles dans un papier ensanglanté. Tous ces infâmes bandits portaient sur eux des chapelets et des crucifix.

Vous savez le reste. Matheu a expié son crime : il a été exécuté, ainsi que Simon, Icazes et Balmes. Comment Reigt et Spell ont-ils échappé au dernier supplice? C'est qu'à l'époque de la condamnation, les circonstances du crime que je viens de vous raconter étaient encore inconnues. On ne savait point quels étaient ceux qui avaient consommé de commettre le mort, quels étaient ceux qui avaient frappé? Le jury, reculant devant l'idée d'envoyer la troupe entière sur l'échafaud, désigna, par son verdict, à la commutation capitale, les quatre hommes qu'il a pensé le plus profondément pervertis et les plus cruels. Reigt et Spell ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité avec Forcadell, Forgas, Barlabé et Fabrégas. Camps et Pujades, moins coupables, ont été condamnés à de moindres peines. Bosch est mort à l'hôpital, longtemps avant l'arrêt, des suites d'une blessure.

D'autres complices subalternes comparaîtront prochainement devant les tribunaux, et peut-être parviendra-t-on à s'emparer des chefs de quelques autres bandes. Mais le rideau est tombé sur l'épouvantable crime de la Bassaguda. Il n'en sera plus question.

Permettez-moi d'ajouter un dernier trait à cette rapide esquisse.

Même, après avoir entièrement avoué leur crime, les trabucayres ont tous protesté contre la justice de leur condamnation. Les tribunaux français, disent-ils, n'étaient point compétents pour les juger. Tout au plus avait-on le droit de les refouler dans leur pays. Quel droit avaient-ils fait en France? De quel droit les poursuivre et les punir en France pour des crimes commis en Espagne? N'était-ce pas les enlever à leurs juges naturels, à la protection de leurs lois? Était-ce en vain qu'ils avaient toujours respecté, même en Espagne, les Français et leurs propriétés?

L'étonnement des trabucayres, lorsqu'ils virent que ce moyen de défense, qu'ils croyaient invincible, ne produisait aucune impression sur leurs juges, a été profond et a paru sincère. Il était de tradition, parmi eux, de leurs meilleurs temps, que pourvu qu'ils n'eussent rien à se reprocher sur notre territoire, ils n'avaient à redouter aucune poursuite. Un de leurs premiers chefs avait pris cette supposition comme point de départ pour recommander la fuite habituelle en France, usage particulier en effet aux trabucayres, et le seul qui les ait rendus réellement en les distinguant des autres bandes espagnoles. Mais ce chef ne connaissait point la jurisprudence de notre cour de cassation. Il ne savait pas qu'il est très-souvent décidé que nos tribunaux sont compétents pour « punir le crime commis à l'étranger qui se rattache par succession, temps, de lieux à des faits punissables accomplis sur notre territoire. » Or, l'ère sont ces faits punissables qu'on se range en bandes armées, premièrement des vols, entrer en insurrection contre la force publique; 2° des faits préliminaires ayant, à l'égard des vols, des séquestrations, de l'assassinat commis en Espagne, dans le rapport évident de principe à conséquence, de cause à effets.

Et voilà comment les trabucayres ont été victimes d'une erreur de droit!

Il se peut que, sans l'intervention de nos tribunaux, leurs crimes fussent restés plus longtemps impunis. Que ne se tenaient-ils donc en Espagne, où la magistrature inférieure est, dit-on, lente, timide, quelquefois vénale, et où la haute magistrature elle-même n'a pas grand renom de fermeté ni de science, depuis surtout que le duc de la Victoire, forcé de licencier en 1840 une partie de son armée, eut l'idée étrange, pour récompenser ses officiers, de les improvoser conseillers et juges, appliquant ainsi dans un sens tout à fait nouveau, mais bien funeste, le vieux dicton : *cedant arma togæ!*

Z.

## Rosas et ses partisans.

(Camp de Rosas. — L'inspection, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.)

Depuis sa fondation, c'est-à-dire depuis trois ans et demi, *l'Illustration* a raconté chaque semaine à ses lecteurs les événements qui se sont passés sur les rives de la Plata, et analysé les discussions auxquelles ces événements ont donné lieu dans le sein du parlement. En publiant aujourd'hui une série de dessins dont nous avons été assez heureux pour obtenir la communication, nous ne croyons pas devoir refaire ici l'historique de cette question toujours pendante; nous nous contenterons d'emprunter quelques anecdotes inédites à un ouvrage qui vient de paraître à Londres sous ce titre : *Vingt-quatre ans dans la république Argentine*, etc., par le colonel J. Anthony King, officier au service de la république, contenant les aventures personnelles de l'auteur.

Le héros et le narrateur de ces aventures, le colonel Anthony King, naquit à New-York en 1805. A quatorze ans, c'est-à-dire en 1817, il quitta sa ville natale à la recherche d'une position sociale. Cette position, il la trouva, après l'avoir longtemps cherchée ailleurs, dans la république Argentine, où il est resté vingt années. Personne n'était donc plus capable que lui de faire connaître à l'Europe l'état actuel de ce malheureux pays. « Je sais bien, dit-il, qu'on aura de la peine à ajouter foi aux atrocités dont j'aurai l'occasion de faire le récit, mais je le jure sur l'honneur, je ne dirai que la vérité, et j'ai été témoin oculaire de presque tous les faits que je raconte. »

(Officier de l'armée de Rosas, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.)

Le colonel Anthony publie d'abord, d'après José Rivera Indarte, un tableau instructif des exécutions ordonnées jusqu'en 1845, par Rosas, pour de prétendus délits politiques. 5,884 hommes furent ses victimes.

4 sont morts empoisonnés,
3,765 ont eu la gorge coupée,
1,595 ont été fusillés,
722 ont péri assassinés.

5,884 victimes.

En ajoutant à ce chiffre les militaires exécutés pour les mêmes causes ou tués dans diverses rencontres, on obtient un total de 22,404 hommes, car leur nombre ne s'élève pas à moins de 16,520. Ces chiffres sont évidemment trop faibles. Mais ils suffisent pour faire apprécier le gouvernement de ce bandit qui règne encore aujourd'hui sur une partie du continent américain, et avec lequel certains États européens persistent à entretenir des relations amicales. Nierait-on l'exactitude du tableau publié par don José Rivera Indarte, il ne nous serait malheureusement que trop facile de convaincre les plus incrédules. Ce statisticien n'a pas en effet connu toute la vérité. Il est resté complétement ignorant des atrocités commises dans l'intérieur, il n'a pas su par exemple que, dans la province de Tucuman seule, Quiroga fit un jour fusiller 1,500 prisonniers; il n'a pas été instruit du massacre de 250 soldats surpris pendant leur sommeil près de la Tablada à Cordova, ni de l'exécution de 450 autres prisonniers sur un champ de bataille.

Camp de Rosas. — Soldats préparant le thé, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.)

A l'entendre, Rosas serait un modèle de douceur et de bonté, si la nécessité ne l'obligeait à devenir sans cesse le plus cruel des tyrans. Les peuples de ces contrées ne peuvent être gouvernés que par la force. C'est à regret qu'il en tue chaque année des milliers. Faire grâce à ses ennemis, ce serait compromettre le salut de la masse de la nation. Lui seul comprend les besoins de ses sujets et s'occupe de leur bonheur futur, etc., etc. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il parvient à faire croire ces mensonges aux représentants des puis-

Camp de Rosas — Baraques du quartier général, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.

sances étrangères, qui finissent par le soutenir, dans l'intérêt de l'humanité.

La terreur, tel est donc le principe dominant de cet infâme gouvernement; ce principe, quelques extraits du livre du colonel King vont nous montrer comment Rosas l'applique.

« Dans le club Massorca, composé de 300 ou 400 hommes perdus de dettes et de crimes et prêts à tout, sont les exécuteurs des ordres de leur maître. Sur un signe de sa main, ils eussent massacré sans hésiter leurs plus proches parents. Une fois lancé dans cette voie fatale, le tyran ne put plus s'arrêter; il s'était souillé de tant de forfaits, qu'il craignait à chaque instant d'être assassiné. Si vives devenaient ses inquiétudes et ses terreurs, qu'il faisait égorger sans pitié tous les individus qui ne se déclaraient pas ouvertement ses partisans! il hésitait d'autant moins à tuer ses prétendus ennemis, que chaque meurtre augmentait sa fortune, car il confisquait toujours les biens de ses victimes.

Soldats de l'armée de Rosas, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.)

« Un riche militaire, nommé don Pedro Boque, ayant appris, par un de ses amis, que les sicaires de Rosas faisaient prendre secrètement des renseignements sur son compte, profita de l'avis et prit la fuite, sauf à revenir plus tard, si ses amis le lui conseillaient. Cette mesure de précaution n'était pas prématurée. Le lendemain, en effet, 20 ou 30 massorcas envahirent la maison de don Pedro Boque et y firent une longue et minutieuse perquisition. N'ayant pas trouvé le propriétaire, ils mirent tout simplement à la porte sa femme et ses enfants, sans leur permettre d'emporter quoique ce fût. Quelques heures après son départ, dona Boque, qui s'était réfugiée chez un ami, envoya un petit garçon d'environ douze ans solliciter quelques vêtements de rechange pour elle et pour ses enfants. Le petit garçon avait une grande frayeur; à mesure qu'il approchait de la maison, il tremblait davantage, cependant il entra et il s'acquitta de sa commission avec l'accent le plus doux qu'il put donner à sa voix.

Campement d'Indiens, d'après un dessin fait sur les lieux, par M. Durand-Brager.)

« C'est un espion, s'écria brutalement un des massorcas chargés de la garde de la propriété confisquée : il faut le fusiller. »

« Cette sauvage menace effraya tellement ce pauvre enfant qu'il gagna la porte et se sauva de toute la vitesse de ses petites jambes. Malheureusement il se trompa, dans son trouble; au lieu de gagner la porte qui donnait sur la rue, il tourna du côté de la cour, et si grand était son effroi, qu'il se précipita dans la fosse d'aisances.

« Ses bourreaux l'avaient poursuivi ; ils le retirèrent brutalement de la fosse, où il commençait à perdre connaissance, jetèrent quelques seaux d'eau sur ses vêtements, et le conduisirent, en le tenant par le collet de sa veste, au *quartel* ou corps de garde.

« Je vis ce pauvre enfant conduit par deux hommes ainsi que je viens de le raconter. Un petit garçon de douze ans arrêté comme espion! quelle stupide atrocité! direz-vous. Quelle sera donc votre indignation quand vous apprendrez le reste? Avant la fin du jour l'enfant fut *fusillé* par l'ordre de Rosas, comme espion, dans le *coral*, ou cour du quartel. Toutes les personnes qui résidaient à cette époque à Buenos-Ayres peuvent attester le fait. Tous les biens de Boque furent confisqués et partagés entre les massorcas. »

Racontons maintenant d'après un témoin oculaire le supplice infligé par Rosas à trois jeunes officiers de l'armée de Lavalia qu'il avait faits prisonniers.

« Près du camp de Rosas se trouvaient deux ou trois maisons de campagne dont l'une, occupée par don ***, n'était éloignée que de trois cents pas environ du lieu où se passa la scène dont nous allons faire le récit. Doña *** se promenait un jour sur sa terrasse, lorsqu'elle vit arriver au camp trois jeunes officiers ennemis qui venaient d'être faits prisonniers; cédant à un double sentiment de curiosité et de pitié, elle se cacha de manière à voir sans être vue. Les trois officiers furent d'abord débarrassés de leurs chapeaux et d'une partie de leurs vêtements, puis on les conduisit hors du camp, sur la plaine, où on les mit au *stac*... en d'autres termes, on les coucha sur le dos, leurs bras étendus et fixés dans cette position à l'aide de cordes attachées à des pieux solidement plantés en terre; on leur tia les pieds de la même manière, et on les laissa ainsi exposés aux rayons du soleil presque nus et la figure tournée vers le ciel. A cette vue doña *** descendit en toute hâte auprès de son mari, et le supplia d'aller intercéder en faveur de ces malheureux; mais don *** lui répondit que tenter une pareille démarche c'était exposer sa vie et celle de sa femme sans courir la plus faible chance d'arracher ces malheureux jeunes gens à une mort certaine. L'inquiétude et l'émotion de doña *** augmentèrent. Plusieurs fois durant le jour, elle remonta sur l'*assote*, espérant de ne plus revoir les prisonniers dans la cruelle position où elle les avait laissés... Hélas! ils y étaient toujours, calcinés par un soleil brûlant. La nuit vint et on ne détacha pas leurs liens. Il lui fut impossible de fermer l'œil. Dès que l'aube eut paru, elle courut sur sa terrasse, malgré les prières de son mari, qui l'avertissait en vain du danger au piel elle s'exposait, mais elle en redescendit encore plus émue et plus indignée. Cependant, vers sept heures, elle eut un moment d'espoir. Elle venait de voir détacher et emmener au camp les trois officiers; ils n'étaient pas morts, mais ils se soutenaient à peine, et ils ne pouvaient plus ouvrir les yeux. « Ils sont sauvés, » s'écria-t-elle en accourant auprès de son mari. Mais au même instant, une décharge de mousqueterie lui apprit que leur prétendue délivrance venait d'être le signal de leur mort. Ils avaient du moins cessé de souffrir.

« Tandis que doña *** s'abandonnait sans retenue aux transports de son indignation, son mari, s'étant approché d'une fenêtre, aperçut Rosas qui se dirigeait vers sa maison.

« Je ne veux pas le voir, je ne le verrai pas, s'écria doña *** en courant à la porte du salon.

— Il le faut absolument, madame, lui dit don *** en la retenant par le bras...

— Cet effort est au-dessus de mes forces...

— Essuyez vos larmes, et prenez une figure souriante.

— De grâce, n'exigez pas de moi l'impossible.

— Mais, songez-y bien, madame, il y va de votre vie et de la mienne. Le dictateur ou ses agents vous ont sans doute aperçue, il vous soupçonne de vous être intéressée au sort de ces malheureux, et il vient s'assurer lui-même de ses soupçons. Malheur à nous s'il s'aperçoit de la vérité, il ne nous épargnera pas plus qu'il n'a épargné ces prisonniers. Nous subirons peut-être le même supplice.

—Oh! mon Dieu! mon Dieu, protégez-moi! s'écria doña ***, qui comprit l'horreur de sa position.

« En ce moment Rosas frappait à la porte, don *** le reçut le mieux qu'il put, et fit appeler sa femme qui s'était absentée un instant pour laver ses yeux tout rouges de larmes. Doña *** ne tarda pas à venir; on ne s'apercevait pas qu'elle eût pleuré. Elle salua poliment Rosas, et lui offrit une tasse de *maté*, puis elle lui demanda la permission de se retirer dans son appartement, car elle avait, dit-elle, une violente migraine. Le dictateur se montra très-gracieux envers elle, et causa quelque temps avec son mari, comme si rien d'extraordinaire ne venait de se passer; puis il retourna à son camp, ordonner peut-être de nouveaux massacres. »

Des scènes semblables avaient lieu en effet plusieurs fois par jour... On renonça bientôt cependant au mousquet qui laissait toujours un peu de bruit, il fut remplacé par le couteau. Rosas ne devait la conservation de son pouvoir qu'à la terreur, il ne craignait donc pas d'être trop redouté, mais il craignait que ses sujets ne connussent le nombre exact de ses victimes, et ne finissent par avoir trop peur en entendant, à chaque instant du jour et de la nuit, les coups de feu tirés par ses bourreaux. La peur donne quelquefois du courage aux lâches. Aussi, dans le tableau que nous avons publié ci-dessus, trouvons-nous 3,765 individus égorgés comme des moutons ou décapités, et seulement 1,595 fusillés.

Un jour, deux fermiers,—unis entre eux par les liens d'une étroite amitié, — accusés d'avoir pris part à une révolte, furent faits prisonniers et conduits devant Rosas, qui les condamna à mort. Le consul anglais sollicita la grâce de l'un de ces malheureux, et Rosas la lui accorda, à la condition que le gracié contemplerait à genoux entre deux soldats pendant deux heures, la tête et le tronc décapité de son ami, après avoir assisté à son exécution. Le condamné consentit à tout ce qu'on exigeait de lui pour sauver sa vie. Les deux soldats entre lesquels il s'agenouilla reçurent l'ordre de le tuer à l'instant même s'il fermait les yeux ou s'il s'évanouissait.

Un dernier fait, et nous finissons. Le colonel French s'était retiré à Buenos-Ayres avec une nombreuse famille, après avoir quitté le service. Un jour, il fut averti par une lettre anonyme, qu'il devait s'attendre à une visite des massorcas. Il s'entendit avec quelques amis menacés d'un semblable malheur, et ils résolurent de quitter la ville au plus vite. Rosas leur avait, à ce qu'il paraît, donné lui-même cet avis, pour les pousser à cette extrémité et les faire tomber dans un guet-apens. Il fut convenu entre eux qu'une barque viendrait les prendre à la tombée de la nuit près de la maison du consul anglais. A l'heure fixée, ils se trouvèrent tous en armes au lieu du rendez-vous. La nuit était fort claire, et comme la barque se faisait attendre, ils se cachèrent dans l'ombre contre le mur de la maison du consul. Soit qu'ils eussent été aperçus, soit qu'ils fussent victimes d'une infernale machination, à peine, la barque amarrée au rivage, essayèrent-ils de s'embarquer, que vingt massorcas s'élancèrent sur eux et les égorgèrent sans pitié. French, qui avait une femme et sept enfants, supplia ses bourreaux de lui faire grâce de la vie. Pour toute réponse, un massorca lui enfonça son poignard dans la gorge en s'écriant : « Voyez, voilà le sang d'un damné unitaire. » Les six fugitifs eurent le cou coupé sur le lieu même, et on exposa le lendemain leurs cadavres sanglants sur la place publique.

« Une autre fois, dit le colonel Anthony, je me promenais sur la plage du Rio, lorsque je vis un soldat amener un jeune homme au *quartel*. Selon l'usage, son prisonnier était assis devant lui sur son cheval et il avait les mains liées. Sa figure exprimait une profonde douleur. A sa vue je me sentis vivement affecté, et je ne pus m'empêcher de le suivre. Quand ils furent arrivés à la porte du *quartel*, le soldat dit à son prisonnier : « Jeune homme, vous feriez bien d'ôter votre chemise. — Je vous comprends, répondit celui-ci, vous désirez l'avoir avant qu'elle soit souillée de mon sang. » En achevant ces mots, il l'ôta, la donna au soldat, et il se rendit à pied dans le *coral*. Une minute après, il avait cessé de vivre. »

L'ouvrage du colonel King ne contient pas seulement des récits de semblables atrocités. On y trouvera en outre des renseignements pleins d'intérêt sur la géographie ou l'histoire de ces contrées, et sur les mœurs de ses habitants. Nous lui ferons un dernier emprunt, qui contrastera heureusement avec ceux qui précèdent. Il s'agit d'une visite rendue aux Indiens *Chiriviones*, chez lesquels le colonel King avait été contraint, après une défaite, de chercher un asile.

« ...Nous n'allions pas vite, et nous nous égarâmes probablement plusieurs fois. Aussi notre voyage dura-t-il environ un mois. Pendant tout ce temps, nous ne rencontrâmes aucun être humain. Nous traversâmes un des plus beaux pays que j'aie jamais vus. Tantôt des bois, tantôt des prairies, ici de vastes plaines, presque entièrement unies, là des collines peu élevées. De grands troupeaux sauvages broutaient l'herbe courte et épaisse des prairies, émaillées de myriades de fleurs; le gibier abondait dans les bois; l'eau ne manquait nulle part; partout nous trouvions donc de quoi satisfaire amplement à tous nos besoins. En approchant des villages que nous avions aperçus à une certaine distance, nous vîmes quelques champs de blé et du betail. Enfin nous rencontrâmes une troupe de guerriers armés d'une petite lance et qui n'avaient pour tout vêtement qu'un morceau d'étoffe autour des reins. Le seul ornement qu'ils portent est assez singulier : c'est un bouton fixé par l'œillet dans leur lèvre inférieure près de la racine des dents, de manière à couvrir l'espace compris entre la lèvre inférieure et le menton. Chaque homme en portait un. Ils ont le teint légèrement cuivré, et les traits réguliers et bien formés. Ils nous firent signe de nous arrêter et envoyèrent immédiatement à la ville un messager pour annoncer notre arrivée. Quand leur envoyé fut de retour, ils nous engagèrent par signes à les suivre, et ils se mirent en marche, laissant toujours une distance de cinquante pas environ entre eux et nous. A une lieue et demie nous atteignîmes le sommet d'une colline élevée, et nous aperçûmes le corps entier de leurs guerriers, qui se montait à 500 hommes environ, rangés sur une seule ligne pour nous recevoir. Les hommes civilisés avec lesquels nous vivions depuis quelque temps étaient tellement cruels, que nous n'attendions aucune merci de ces sauvages. Quand nous fûmes arrivés à 50 pas de leur ligne, ils nous firent signe de nous arrêter. Nous obéîmes et, à notre grand étonnement, quatre d'entre eux s'avancèrent vers nous, en posant leur main droite sur leur cœur; c'était évidemment un signe d'amitié. Nous fîmes comme eux, et mettant pied à terre sur leur ordre, je m'avançais avec un de mes compagnons à leur rencontre. *Amigo, amigo*, nous dit le chef. Nous lui répondîmes *amigo*. Alors il nous demanda nos chevaux comme un gage de notre sincérité. Nous nous empressâmes de les remettre, à la condition qu'il nous les rendrait lorsque nous voudrions partir. Dix minutes après, il nous dit que ce gage n'était plus nécessaire, et il nous offrait à tous une hospitalité vraiment primitive.

Cette tribu comptait environ 2,000 hommes qui, bien que divisés en cinq villages distincts, formaient une seule communauté. Chaque village pouvait avoir ses lois particulières; mais toutes les récoltes de leurs habitants appartenaient de droit à la masse, qui se les partageait par égales portions. La pauvreté et la richesse étaient inconnues parmi eux. D'ailleurs ils avaient peu de besoins; ils s'aimaient tous comme de véritables frères, et chacun d'eux contribuait autant qu'il dépendait de lui à l'augmentation du bien-être général. Les mauvaises passions des nations civilisées,—l'égoïsme, l'envie et la cupidité surtout,—n'avaient pas encore pénétré chez cette peuplade primitive, qui menait, dans une des plus ravissantes contrées du globe, — un vrai paradis, — une existence aussi heureuse qu'elle était pure. Au pied des petites éminences que couronnaient les cinq villages, coulait le Pilcomayo, large et belle rivière, dans les eaux limpides de laquelle les deux sexes se baignaient ensemble deux fois par jour, le matin et le soir. Les femmes des *Chiriviones*, — c'est ainsi que s'appelle ce peuple, — sont douées d'une beauté qui ne laisse absolument rien à désirer. A un teint clair et transparent, légèrement bronzé par le soleil, à une peau d'une finesse remarquable, elles unissent les formes les plus gracieuses qui se puissent imaginer, et cet air modeste et pudique qui ajoute tant de charmes à la beauté des femmes. Leurs huttes, construites avec des morceaux de bois et recouvertes de longues herbes, n'ont pas d'autre parquet que la terre foulée; mais elles sont si proprement tenues qu'on se surprend parfois à envier le sort de leurs heureux et bons possesseurs. Dans un coin de chaque hutte on remarque une grande jarre de terre qui contient le *chici*. C'est leur boisson favorite. Ils la fabriquent en faisant fermenter du maïs. Elle a le goût de l'ale pure... Pour achever de peindre ce peuple vraiment unique, je n'ajouterai qu'un seul trait. Je demandais un jour à un chef s'il ne désirerait pas se faire chrétien et voir sa nation convertie. Il secoua lentement la tête et il me répondit d'une voix basse : « Chrétien! non, non, non, le chrétien est très-méchant,— le chrétien se bat avec son frère; — le Chiriviono ne combat que son ennemi, le Chiriviono vit heureux. »

---

## Chronique musicale.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE. *Betty*, ballet-pantomime en deux actes, par M. Mazilier, musique de M. Ambroise Thomas, décorations de MM. Cicéri et Rubé, Desplechin, Diéterle et Séchan, Philastre et Cambon.

A tous ces noms propres, il en manque un que la justice nous défend de laisser dans l'oubli : c'est celui d'Alexandre Duval, lequel, de son vivant, fut de l'Académie française. Duval est le véritable père du ballet-pantomime dont l'Académie royale de musique vient d'accoucher.

Ne vous souvient-il plus de *la Jeunesse d Henri V*, comédie assez pauvrement écrite, mais gaiement intriguée, où mademoiselle Mars déployait tant de grâce et de finesse, où Michot était si plaisant? Voilà *Betty!* Betty est, comme par le passé, la fille du capitaine Coop, ex-marin, devenu tavernier à Greenwich. Seulement, M. Mazilier n'a pas voulu laisser au jeune Henri V le blâme ou la gloire d'une aventure où il n'a jamais figuré. Il a suivi le précepte évangélique, et rendu à Charles II ce qui était à Charles II.

Henri V ne fut pas, en effet, le véritable héros d'Alexandre Duval, ou plutôt il y eut après coup, et par force majeure, substitution de héros. Duval avait fait *la Jeunesse de Charles II*. Les comédiens français reçurent Charles II sans difficulté. Mais comme ils allaient procéder aux répétitions, la censure intervint. C'était sous l'empire.—Mettre en scène Charles II, le fils du *roi martyr*, celui-là même qui reprit en Angleterre la place que Cromwell avait usurpée! Y avez-vous bien songé, messieurs? Il y aurait dans ce simple fait toute une restauration! Et si, par hasard, le public mal intentionné allait applaudir séditieusement Charles II, que dirait l'empereur? — Ils avaient le nez long, messieurs les censeurs de l'empire! La pièce de Duval fut donc interdite, à moins que l'auteur ne remplaçât Charles II par un autre roi d'Angleterre. On lui laissait d'ailleurs la liberté du choix depuis Alfred le Grand jusqu'à Georges II. Il choisit Henri V, qui, selon Shakspeare, avait mené joyeuse vie avant de gagner la bataille d'Azincourt. Mais il voulut du moins (vengeance bien légitime d'un poëte outragé!) que l'œuvre censoriale fût signée : il n'effaça aucune des traces qu'avait laissées la griffe du monstre. Le comte de Rochester, ce joyeux courtisan de Charles II, garda son rôle dans la pièce, et devint le compagnon de plaisir de Henri V. Tous les détails où étaient peintes les mœurs et les habitudes sociales du dix-septième siècle rétrogradèrent de deux cents ans, et allèrent s'appliquer au quinzième, et l'auteur, assailli de critiques, répondait avec un magnifique sang-froid : « Je sais mieux que vous combien cela est absurde; mais messieurs les censeurs l'ont ainsi ordonné. C'est la faute du gouvernement, ce n'est pas ma faute. »

Il faut croire que la censure aujourd'hui est un peu moins bête que dans ce temps-là. Elle n'a pas craint que le public de l'Académie royale de musique prît M. Petipa pour le duc de Bordeaux. Ou du moins elle a affronté intrépidement ce danger terrible. Charles II est redevenu Charles II, tout comme si la royauté de juillet n'avait point succédé à la royauté restaurée. Venez donc nier encore que l'humanité se perfectionne en vieillissant!

Gloire à la censure, et honneur à M. Mazilier. Nous le louons d'avoir tenté cette aventure. Nous ne pouvons néanmoins nous dispenser de lui faire une petite observation. Pourquoi Charles, son héros, n'est-il que prince royal, au lieu d'être tout bonnement roi d'Angleterre? Est-ce encore la censure qui a exigé cela? Charles II n'a point passé sa jeunesse en Angleterre, mais bien en Hollande, en France, et un peu en Allemagne. Il avait quitté son pays de très-bonne heure, Charles Ier l'ayant voulu soustraire aux hasards de la guerre civile. Il n'y revint qu'à trente ans, et pour régner. Il était encore célibataire à cette époque, et n'épousa que deux ans après Catherine, infante de Portugal. Mais M. Mazilier a changé tout cela. Il aime mieux que Charles ne soit pas encore roi, et qu'il soit déjà marié. Le plus curieux de l'affaire, c'est que, bien que prince royal, il reçoit déjà des placets, et signe des décrets sans les lire. Qu'est donc devenu Charles Ier, qui règne encore, selon M. Mazilier? Et pourquoi donner sans utilité, tant de soufflets à l'histoire? M. Mazilier répondra sans doute que tout cela importe peu, pourvu que Charles danse bien. Cela est vrai. Un maître de ballets n'est pas un professeur d'histoire. Son devoir n'est pas d'instruire, mais d'amuser. — Amuse-t-il?

Ah! vraiment, cela est bien plus difficile encore que d'instruire! Prendre l'intrigue de Duval était bien quelque chose; mais il y avait de plus dans la comédie un dialogue spirituel et plaisant, débité par des acteurs du premier ordre. Mal-

heureusement les *mots* de Duval n'ont point passé dans le ballet, et M. Mazilier n'a rien trouvé qui en pût tenir la place. Il y a mis quelques pas de deux et de trois et quelques danses d'ensemble ; mais de ces détails piquants, de ces scènes pittoresques, de ces tableaux brillants ou gracieux qui ont fait la fortune de *Giselle*, de la *Peri*, du *Diable à quatre*, point! Dieu nous préserve de révoquer en doute l'imagination de M. Mazilier ; mais il a fait, évidemment, comme le maire d'Epernay, du temps de Henri IV. « Voilà de bien bon vin, s'écriait Henri IV, un pour qu'il dînait à Epernay. — Oh! sire, répondit le maire, nous en avons de bien meilleur. — Ah!... sans doute vous l'avez gardé pour une meilleure occasion. »

M. Mazilier a réservé son imaginative pour une meilleure occasion... Peut-être a-t-il bien fait. Nous constatons son économie, nous ne la lui reprochons pas.

On n'attend pas sans doute que nous racontions l'histoire du prince et de Rochester, du page Edouard, de la gentille Betty et du capitaine Coop. Cela est trop connu, et la chorégraphie n'y a rien ajouté. Des danses où tout est prévu, des décorations plus qu'ordinaires. — Trois intérieurs, dont il semble qu'on ait déjà vu le premier quelque part. — Une serre convertie en salle de bal, comme si l'on avait déjà pu oublier le *Diable à quatre!* — Le second décor est plus heureux : il représente les bords de la Tamise, et donne une idée assez exacte de ce grand fleuve à fleur de terre, comme sont presque tous les fleuves de la *perfide Albion*. Il semble que l'eau va envahir la scène et noyer le parterre et l'orchestre avec tous les musiciens. Ce serait dommage, vraiment, car dans ce ballet de *Betty* la musique a eu beaucoup plus de succès que le reste, du moins la musique du premier acte. Elle est vive, légère, fine, parfois très-brillante, et d'ailleurs écrite avec une habileté des plus remarquables. On voit rarement dans un ballet tant de grâce et d'esprit réunis à tant de science. Au second acte, c'est tout autre chose. Les idées y sont rares et vulgaires ; l'instrumentation n'y a plus de variété ni d'éclat. Le savoir-faire du contrepointiste y a même presque entièrement disparu. Explique qui pourra cette différence.

Le début d'une danseuse italienne que M. Léon Pillet a rencontrée cet hiver, dans son avant-dernier voyage de découvertes, et qu'il a rapportée dans son bagage, ajoutait d'ailleurs quelque attrait à cette représentation. Mademoiselle Fuoco est une jeune personne à la taille élégante, à la mine éveillée, à l'air fin, au petit nez retroussé...—Petit est-il bien le mot propre? — Rah! il est toujours poli de le dire. Elle ne manque pas d'intelligence. Elle a de la grâce et de la vivacité. Cependant, sa danse laisse beaucoup à désirer. Elle ne *s'enlève guère*. Elle n'a pas cette variété de poses, de mouvements, de pas, qui distingue nos Maria, nos Dumiatre, nos Plunkett, nos Flora Fabbri. Mais elle pirouette avec beaucoup de hardiesse et de précision, et ses talons ne touchent presque jamais la terre. Les amateurs lui ont su gré de ce talent. Ses *pointes* ont excité un grand enthousiasme.

L'érection d'un troisième théâtre lyrique est de nouveau à l'ordre du jour. C'est M. Ad. Adam qui cette fois en demande le privilége. Il l'exploiterait, dit-on, soit par lui-même, soit par ses ayants-droit, dans la salle du Cirque-Olympique, laquelle serait convenablement appropriée à cette nouvelle destination. Cette mesure serait d'un immense avantage pour l'art. Les compositeurs pourraient vivre. Cette concurrence serait trop éloignée pour nuire d'une manière sensible à l'Opéra-Comique ni au grand Opéra ; mais elle les forcerait à donner plus d'intérêt à leur répertoire et à rendre leur exécution plus parfaite. On assure que M. le ministre a promis sa signature, mais que chaque semaine, au moment de signer, il recule et demande du temps pour réfléchir. Ce qui l'arrête, c'est la crainte qu'un troisième théâtre musical ne *fasse du tort* aux deux premiers, et que M. Léon Pillet et M. Basset ne gagnent un peu moins d'argent. Ces appréhensions nous paraissent de tout point chimériques. Le goût de la musique est assez répandu maintenant pour alimenter trois théâtres. L'empire s'était réduit à deux; mais Paris, qui comptait six cent mille habitants du temps de l'empire, en contient aujourd'hui plus de neuf cent mille, sans parler de tous les riches étrangers qui s'y portent en foule et que la guerre en éloignait alors. Dans tous les cas, M. Duchâtel serait beaucoup moins embarrassé s'il comprenait que le devoir d'un ministre n'est pas d'assurer la fortune de deux individus, mais de donner à tous les citoyens, riches ou pauvres, les moyens d'exercer paisiblement et honorablement leur industrie.

Pendant que M. Duchâtel délibère, l'association des musiciens, dont nous avons déjà raconté deux brillantes campagnes, en prépare une troisième. Celle-ci sera d'un genre tout-à-fait nouveau, et assez extraordinaire. Toutes les musiques des régiments d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie en garnison à Paris et dans la banlieue, réunies à celles de toutes les légions de la garde nationale, formant un total de plus de quinze cents exécutants, se rassembleront, le vendredi 21 de ce mois, dans le vaste local de l'Hippodrome, pour y jouer des morceaux tirés des chefs-d'œuvre de Spontini, Rossini, Meyerbeer, Auber, Halévy, Berlioz, etc., etc., et arrangés spécialement pour cette occasion. Les mesures sont prises pour que la beauté du spectacle égale la puissance d'une exécution jusqu'ici sans exemple. Quinze cents instrument à vent manœuvrant avec précision sous les ordres d'un seul chef, cela ne s'est jamais vu en France. C'est comme ces revues de cent mille hommes que passait autrefois l'empereur dans les grands jours, et dont il ne reste plus que le souvenir.

On nous écrit de Londres : « Une jeune cantatrice étrangère, mademoiselle Molina de Mendi, vient de se faire entendre ici pour la première fois. Son air agréable et distingué a tout d'abord excité l'intérêt. La beauté, la puissance de sa voix, ont bientôt converti cet intérêt en admiration. Elle a de grands rapports avec la regrettée — *the lamented* — Malibran. On dirait qu'elle a hérité, au moins pour une bonne part, du génie de cette grande artiste. Elle a chanté le grand air des *Puritains*, où la Grisi nous a charmés si souvent, et elle nous a fait autant de plaisir que la Grisi. Sa voix est de la plus belle qualité ; elle a cette délicieuse fraîcheur qui n'appartient qu'à la jeunesse. Son exécution est ardente et passionnée ; ses *finitures* sont riches, originales, et de bon goût. Elle a terminé par un *bolero* espagnol dont elle a admirablement rendu la physionomie, et qu'elle a dit avec une finesse et une grâce ravissantes. Cette jeune artiste, selon toute apparence, a devant elle le plus brillant avenir. »

---

## Robert Haydon.

Nous avons annoncé, dans notre *Courrier de Paris* de la semaine précédente, la fin tragique de ce peintre anglais qui, dans un accès de découragement, s'est tué à Londres, le lundi 22 juin. Nous empruntons aujourd'hui à notre confrère d'outre-Manche, *l'Illustrated London news*, le portrait de Robert Haydon, et quelques détails sur sa vie et sur ses ouvrages.

Benjamin-Robert Haydon était le rejeton d'une des plus honorables et plus anciennes familles de l'ouest de l'Angleterre, les Haydon de Cadhay et Woodbury (comté du Devonshire), qui s'allièrent par mariage à l'aïeul du lord Paulet actuel, sir Amyas Paulet. Son grand-père mourut à la chasse, victime d'un accident. Il laissa ses affaires tellement embrouillées, que la propriété patrimoniale de Cadhay ayant passé en d'autres mains, la famille Haydon se trouva singulièrement déchue de son ancienne splendeur. Le père du peintre chercha à réparer par le commerce les brèches faites à sa fortune. Il exerçait à Plymouth la profession de libraire, lorsque Benjamin-Robert Haydon, son fils unique, naquit dans cette ville le 26 janvier 1786.

Dès ses premières années, Robert Haydon témoigna un goût prononcé pour le dessin. Il était toujours occupé à crayonner quelque ébauche. A six ans, son père l'envoya à l'école de grammaire de Plymouth, dirigée alors par le révérend Dr Bickle qui, épris aussi d'un vif amour pour la peinture, encouragea la passion naissante de son jeune élève, lui accordant, pour récompense de son assiduité et de son zèle, la permission de passer dans son atelier une partie des jours de fête.

A quatorze ans, Robert Haydon quitta l'école de Plymouth pour aller achever son éducation à celle de Plympton, où sir Joshua Reynolds avait acquis l'instruction qu'il possédait. Reynolds avait fait avec un charbon, sur le plafond de la salle d'étude quelques esquisses, que le jeune Haydon contemplait chaque jour avec admiration. Cependant, *sir Benjamin* hésitait encore à embrasser la carrière de *sir Joshua*. Un moment il eut l'idée de se faire médecin. Mais une opération pratiquée devant lui à l'hôpital de Plymouth le dégoûta pour toujours de cette profession. Après sa sortie de Plympton, il passa deux années entières dans l'indécision, ne cessant pas toutefois de lire, de peindre ou de dessiner. Vers cette époque, les *discourses* de Reynolds attirèrent son attention et fixèrent son choix. Il résolut de se faire peintre.

Il partit donc de Plymouth pour Londres le 14 mai 1804 ; il avait alors dix-huit ans. A peine arrivé, il alla inscrire son nom sur les registres de l'Académie royale. Il se promit, — et il tint parole, — de ne pas essayer de peindre avant d'avoir appris suffisamment le dessin et l'anatomie. Il travaillait avec tant d'ardeur, qu'il se tenait quelquefois enfermé pendant quinze jours dans sa chambre sans en sortir ; d'autres fois, il restait si longtemps dans les salles d'études de l'Académie royale qu'un jour Fuseli lui demanda : « Ah çà! monsieur, à quelle heure dînez-vous donc? » Son zèle fut bientôt remarqué. Le prince Hoare lui fit faire la connaissance de Fuseli. Leur première entrevue mérite une mention. « Son nom inspirait une telle horreur, écrit Haydon, que la veille du jour où je devais être présenté pour la première fois chez lui, je reçus une lettre de mon père terminée par cette exclamation : « Dieu vous garde du terrible Fuseli! » La nuit je fis des rêves affreux. Enfin, ce jour si redouté se leva. Je pris mon album et mes dessins, en invoquant la protection de mon bon génie, et je me mis en route pour aller affronter le démon dans son antre. J'errai longtemps au hasard, réfléchissant à ce que j'allais dire et faire, et surtout à la manière dont je me présenterais. Enfin, je m'arrêtai devant la porte de sa maison dans Berners Street. Je frappai d'une main tremblante, un domestique vint m'ouvrir et m'introduisit dans l'atelier de son maître, tout rempli de ses tableaux les plus épouvantables. Tandis que je me demandais avec effroi quelle métamorphose j'allais subir, la porte s'ouvrit lentement, et j'aperçus sur le bord les quatre doigts d'une main qui s'y appuyait doucement. Cette main n'avait rien de gracieux que, et ne paraissait pas appartenir à un homme très-robuste ; puis la porte s'ouvrit complétement ouverte, je me trouvai en face d'un petit homme à tête de lion, à la figure pâle, vêtu d'une vieille robe de chambre de laine, attachée avec une corde, et coiffé du fond du pinceau d'ouvrage de sa femme. Je demeurai stupéfait. Ce n'était pas ainsi que je m'étais représenté le peintre de Satan... Voyant mon embarras, il me parla d'une voix douce de lui montrer mes dessins... Mon mauvais génie l'emporta. Au lieu de lui montrer mes études d'après l'antique que j'avais apportées tout exprès pour les lui faire voir, je lui remis mon album que je n'avais nulle intention de lui soumettre, et sur lequel je m'étais amusé en chemin à ébaucher un gros portefaix qui poussait péniblement un énorme tonneau de sucre dans la boutique d'un épicier. Il me dit pour m'encourager : « Au moins cet homme fait sa besogne avec énergie. » A partir de ce moment, commença entre nous une liaison à laquelle sa mort seule mit un terme. »

Le début de Robert Haydon date de 1807. Il avait vingt et un ans, quand il envoya son premier tableau à l'exposition de l'Académie royale, « *Joseph et Marie se reposant avec notre Sauveur, après une journée de marche pendant la fuite en Egypte.* » M. Thomas Hope, l'auteur d'*Anastasius*, acheta ce tableau, qui se trouve aujourd'hui dans la galerie de Deepdene du comte de Surrey.

C'était un heureux commencement. Robert Haydon s'efforça de se rendre digne, par de nouveaux efforts, de ce premier succès d'estime et d'argent. Il avait commencé, en 1808, son *Dentatus* ; pendant qu'il y travaillait, il eut l'occasion de voir les marbres d'Elgin. Il effaça aussitôt tout ce qu'il avait fait et étudia avec une ardeur fébrile les modèles admirables qu'il se proposait d'imiter. Le *Dentatus* ne fut terminé qu'au printemps de 1809. Lord Mulgrave l'avait acheté longtemps avant de l'avoir vu achevé. Mais le jury ou comité de l'Académie royale, ne tenant aucun compte de cette haute recommandation, crut devoir lui refuser une des bonnes places à l'exposition de cette année.

« Mon tableau, dit Robert Haydon, fut placé, en vertu d'un *vote*, dans le grand salon. M. Fuseli était présent, et le comité lui prouva qu'il y resterait. A peine M. Fuseli eut-il quitté la ville, que le comité vota de nouveau, fit décrocher mon tableau et le plaça dans un endroit où il n'était pas éclairé. Mes espérances d'avenir furent ainsi détruites pour longtemps ; et je ne regagnai la confiance de lord Mulgrave que l'année suivante, mon tableau ayant été alors envoyé à l'*Institution britannique* qui lui donna la meilleure place et lui accorda le grand prix. »

La double injure que l'Académie royale avait faite à Robert Haydon, en retirant son *Dentatus* du grand salon et en refusant ensuite de le recevoir comme associé, lui causa une telle exaspération qu'il en perdit presque la raison. Il engagea avec tous ses membres une lutte d'autant plus déplorable, qu'elle le détournait de travaux positifs et utiles. Cependant après avoir exhalé longtemps son indignation en plaintes amères, se sentant pressé par le besoin, il se remit à l'œuvre. Il résolut de se faire une position *sans* l'Académie ; même parmi ses adversaires, il trouva des amis ; une grande intimité, rompue plus tard par sa faute, s'établit entre lui et Wilkie. Sir Georges Beaumont lui commanda un tableau dont le sujet devait être emprunté à Macbeth. Sir William Elford et M. Fincomb lui achetèrent 700 livres sterling son *Jugement de Salomon* ; il vendit 500 guinées au comte d'Egremont son *Alexandre revenant en triomphe après avoir dompté Bucéphale*, 204 guinées au lord de Tabley son tableau de *Vénus et Anchise*. Son *Jugement de Salomon* lui valut un sonnet de miss Mitford :

> Tears in the eyes, and on the lips a sigh!
> Haydon, the great, the beautiful, the bold, etc.

Il y avait travaillé deux années entières, six jours par semaine et souvent la nuit. Pour pouvoir le terminer, il s'était vu obligé de vendre ses livres, ses gravures, ses habits. Quand il fut achevé, les directeurs de l'Institution britannique lui votèrent une récompense de 100 livres, et la ville de Plymouth lui accorda le droit de cité. « En témoignage de respect pour son mérite extraordinaire comme peintre historique, et surtout pour son tableau récent *le Jugement de Salomon*, chef-d'œuvre si remarquable qui illustrera toujours sa ville natale, son nom, son art et sa patrie. »

Haydon sentit alors qu'il avait besoin de distraction et de repos. En 1814, il se rendit à Paris avec Wilkie ; mais dès qu'il eut visité le Louvre, il vint y faire des études. Revenu en Angleterre après une absence de deux mois, il commença aussitôt son grand tableau de l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, mais le mauvais état de sa santé le força de renoncer, pendant quelque temps, à tout travail ; il fut même obligé de quitter Londres.

A cette époque sa réputation avait attiré dans son atelier un certain nombre de jeunes gens. Plusieurs de ses élèves devinrent des artistes distingués. Nous citerons surtout les trois Landseer (Edwin, Charles et Thomas), Harvey, Maclise et Hope. « Je sais, dit un jour Haydon, qu'Edwin Landseer nie les obligations qu'il me doit. J'agis de même jadis envers Fuseli. Telle est la présomption de la jeunesse. » En 1819, ses élèves firent une exposition de dessins qui eut un grand succès.

Cependant Haydon avait terminé son tableau de *l'Entrée du Christ à Jérusalem*. Il l'exposa dans sa maison de Bond-Street, où une foule immense s'empressa d'aller l'admirer. Il devint un moment le lion de la saison. Wordsworth le loua en ses vers. Des critiques osèrent le comparer à Raphaël. Enivré par ces éloges, il se présenta de nouveau à l'Académie. Deux élections eurent lieu, et il n'obtint pas une seule voix. Alors il retomba dans de nouveaux accès de colère et de fureur. Tout-à-coup il se mit à écrire des pamphlets contre les académiciens, il peignit deux autres tableaux religieux, et publiera, en collaboration avec Hazlitt, un remarquable traité sur la peinture pour l'*Encyclopédie britannique*.

Sa violence lui avait fait de nombreux ennemis, et malgré les promesses et les conseils de ses amis, il donnait à ses tableaux des dimensions telles qu'aucune galerie ne pouvait les contenir. Sa position, qui avait pu être enviée un moment, commençait déjà à devenir inquiétante, quand il se maria en 1821. Depuis lors elle ne fit qu'empirer. Il contracta des dettes et ne les paya pas. Ses créanciers, furieux, usèrent de tous leurs droits. Au mois de juin 1827, il regrettait encore sa liberté à la prison pour dettes du banc du roi, lorsqu'il y trouva le sujet d'un curieux tableau que lui valut sa délivrance. « Un jour, dit-il, j'étais assis dans ma chambre, absorbé par de tristes réflexions, car je pensais à ma femme et à mes enfants qui manquaient alors de protecteur, lorsque des éclats de rire trouvants et francs m'attirèrent à la croisée. » C'étaient les prisonniers qui nommaient pour s'amuser un député au parlement. » Malgré sa tristesse, Haydon saisit avec joie et empressement l'occasion qui s'offrait à lui de faire un

tableau original. Il prit son crayon, esquissa la scène grotesque qu'il avait sous les yeux, et cinq mois après, son tableau de *l'Élection pour rire*, exposé dans la salle égyptienne, y obtenait un si grand succès, que George IV l'achetait 500 livres.

Rendu à la liberté et à sa famille, Haydon fit le pendant de *l'Élection pour rire*, *les Députés portés en triomphe dans un fauteuil*, qu'il vendit 500 guinées à M. Francis d'Exeter.

Son talent, qui du reste n'avait jamais été un talent de premier ordre, commençait à décliner. En 1830, sa *Mort d'Euclès* et son *Polichinelle* ne trouvèrent pas d'acheteurs. Ses amis mirent l'Euclès en loterie. Il y eut 50 billets de 10 guinées chacun. Sir Walter Scott fut un des souscripteurs. Dans son journal il parle ainsi de Haydon, qui faisait alors son portrait : « C'est certainement un homme distingué, mais il est trop enthousiaste. »

Cet enthousiasme était cette sorte d'exaltation qui touche à la folie. Toutefois il ne cessait pas de travailler. En 1831, il peignit, pour sir Robert Peel, son *Napoléon à Sainte-Hélène*, dont il fit quatre copies. Nous ne mentionnerons pas ici tous ses tableaux de cette époque de décadence. Quelques-uns furent mis en loterie comme l'Euclès. La peinture historique ne suffisant plus à ses besoins et à ceux de sa famille, Haydon se décida à faire des portraits, mais il ne trouva qu'un très-petit nombre d'amateurs assez riches pour lui payer un portrait 150 guinées, car, malgré sa misère, il ne voulut jamais diminuer d'un schelling ce prix qu'il avait fixé.

Après le vote du bill de réforme, Haydon exposa le *Grand banquet de Guildhall*, qui fut très-froidement accueilli du public. Dégoûté de nouveau de la grande peinture, il se fit professeur. Au mois de septembre 1835, il ouvrit à l'Institution des ouvriers un cours sur la peinture et le dessin. Ce cours, publié depuis en deux volumes, dont l'un, le second, est complétement biographique, obtint un succès d'enthousiasme. Haydon lut successivement ses leçons à Édimbourg, Liverpool, Manchester, Birmingham, Bath, Leeds, Hall, Leicester, Newcastles, Warrington, à l'Institution de Londres, à l'Institution royale et à l'université d'Oxford.

De retour à Londres, Haydon reprit une dernière fois sa palette et ses pinceaux ; il exposa en 1845 un *Curtius*, en 1845, *Uriel et Satan* ; la même année il envoya deux cartons au concours de Westminster Hall, *la Malédiction* et *Édouard le prince Noir*. Ces deux esquisses ne remportèrent pas le prix ; elles n'attirèrent même point l'attention publique. Haydon tomba dans un profond désespoir. Toutes ses folles visions lui revinrent ; il se persuada qu'il était la victime de la méchanceté et de l'envie de ses ennemis.

Toutefois, il travaillait toujours. Le matin même de sa mort il donna quelques coups de pinceau à un tableau inachevé, — *Alfred ou le Jugement par jury*. Nos lecteurs savent le reste. La veille au soir, il avait prié sa femme d'aller le lendemain à Brixton voir un de leurs amis ; le lundi, il sortit de grand matin et rentra à neuf heures, fatigué d'une longue promenade. Il monta aussitôt dans son atelier, où il écrivit une lettre qu'il chargea un commissionnaire de porter au duc de Sutherland, sans attendre la réponse. A dix heures il s'enferma, selon son habitude, dans son atelier. Quelques minutes après, mistress Haydon, passant devant la porte, essaya de l'ouvrir. « Qui est là ? lui demanda son mari. — C'est moi, répondit-elle ; je vais m'habiller pour partir. — C'est bien, repliqua-t-il, Dieu vous protége ; je vous suis. » Effectivement, il la suivit, l'embrassa tendrement et redescendit à son cabinet.

(Portrait de Robert Haydon.)

Mistress Haydon avait été rejointe dans sa chambre par sa fille aînée. A onze heures moins un quart, elles entendirent la détonation d'une arme à feu, mais elles ne s'en effrayèrent pas, parce que les troupes faisaient l'exercice dans le parc. Cinq minutes après, un corps lourd tomba sur le parquet du cabinet de M. Haydon. Elles n'en conçurent aucune inquiétude, pensant que c'était un mannequin ou un cadre.

A onze heures, mistress Haydon sortit pour se rendre à Brixton. A midi un quart, miss Haydon, qui a seize ans, tourmentée par un secret pressentiment, descendit et frappa à la porte de l'atelier de son père, mais ne reçut pas de réponse. Comme la porte n'était pas fermée, elle l'ouvrit, et aperçut le cadavre sanglant de son père étendu sur le parquet... Elle courut aussitôt chercher un médecin ; mais il était trop tard. Haydon avait cessé de vivre ; il s'était tiré un coup de pistolet dans la tête, puis coupé la gorge avec un rasoir, la balle lui ayant seulement fracassé les os du front. Il laisse une femme et quatre enfants.

Nous avons, dans notre *Courrier de Paris* de la semaine dernière, cité quelques fragments des mémoires de Haydon et des lettres qu'il écrivit la veille et le jour de sa mort. Dès qu'il eut connaissance de ce déplorable événement, sir Robert Peel s'empressa d'envoyer un bon de 200 livres sterling à la veuve du peintre, en lui faisant promettre une pension viagère. On a retrouvé dans les papiers de Haydon la lettre que sir Robert Peel lui avait adressée le 16 juin. Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur,

« C'est avec peine que j'apprends que votre gêne pécuniaire continue. Je vous envoie, pour vous aider à sortir un moment d'embarras, 50 livres sterl. sur un fonds de secours limité qui est à ma disposition. »

Le jury d'enquête, présidé par le coroner, a déclaré que Robert Haydon n'était pas sain d'esprit au moment où il s'est donné la mort.

L'histoire de Robert Haydon offre plus d'un enseignement. Sa vanité l'a perdu. Il s'est cru un des plus grands peintres de son époque, et il s'est exalté jusqu'à la folie contre l'indifférence, l'envie ou la sottise de son siècle, qui ne partageait pas son opinion. Il en appelait à la postérité du jugement de ses contemporains. Ce jugement sera certainement confirmé. Si son nom ne meurt pas bientôt, Haydon devra cet honneur à son livre plutôt qu'à ses tableaux, et surtout aux vers que lui ont dédiés ou qu'ont écrits à sa louange quelques poëtes de son époque.

## Le Grand Format, par Cham.

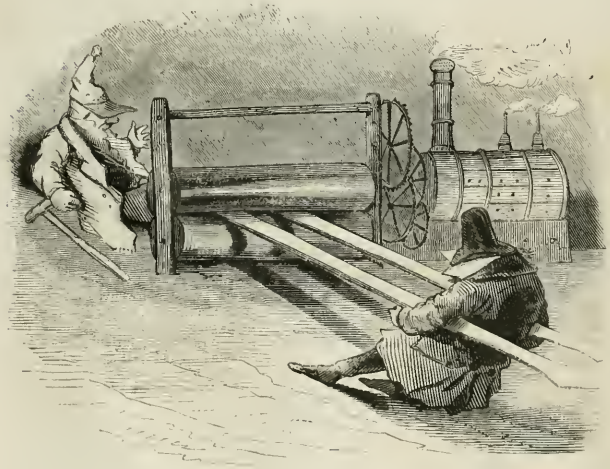

(Laminoir breveté (sans garantie du gouvernement) pour l'agrandissement indéfini du format des journaux.)

Le besoin s'en faisait généralement sentir.

(Danger d'une croissance trop rapide. — Docteur, que pensez-vous du malade? — Je pense, monsieur, que vous lui avez laissé lire trop de romans : c'est une nourriture dangereuse pour les constitutions faibles.)

JEUDI 9 JUILLET 1846. NUMERO 110.

Romans nouveaux
Pièces nouvelles.
Politique nouvelle.
Littérature nouvelle
Nouvelles nouvelles
Orthographe nouvelle.

# LE GRAND FORMAT

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

Annonces diverses
Annuaire du puff.
— de l'annonce.
— des coiffeurs.
— des sages-femmes
— des célibataires.

On s'abonne à l'administration du journal.

On reçoit les annonces à toute heure. La rédaction se paye 4 fr. la ligne. Le caissier du journal est autorisé à recevoir plus, jamais moins.

Le GRAND FORMAT publiera incessamment les **Mémoires d'une Blanchisseuse**; cette publication est attendue; on peut lui promettre le succès de tous les écrits du même auteur.

**Extérieur.**

Il est certain aujourd'hui que le ministère de sir Robert Peel a cessé de vivre. C'est un événement que nous avions prévu. Nous avions prévu également que ce ministère ne se retirerait pas, le Grand format est obligé de tout prévoir

**BIBLIOTHÈQUE DU GRAND FORMAT.**

— 238 —

Le chameau veut passer par le trou d'une aiguille

FIN.

— 239 —

ÉPILOGUE.

N'imitons pas ce rustre qui fit bâtir une grange pour loger un veau. S'il faut une caserne pour un régiment, il suffit d'un bocal pour un cor-

(Projet d'un monument voté par les fabricants de papier.)

(Les Grands Sauteurs du Roi.)

(Le grand format motivé par l'abondance des matières.)

(Illustrations du feuilleton.)

Le grand format espère parvenir à imprimer le Champ-de-Mars.)

(Un valet de chambre vendant les secrets de son maître.)

(Une plume partagée.)

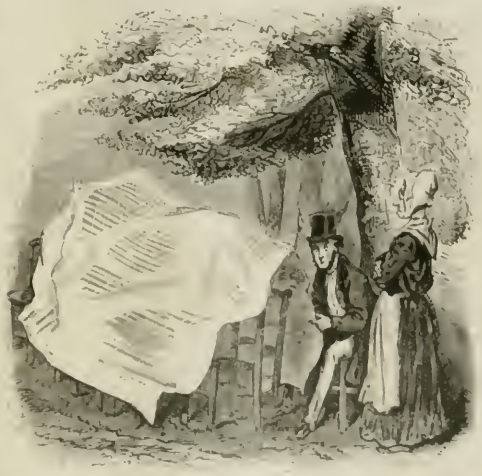

Monsieur votre journal couvre quinze chaises (c'est 1 fr. 50.)

(On finit par avoir une bibliothèque.)

## Bulletin bibliographique.

*Collection des Auteurs latins*, avec la traduction en français, publiée sous la direction de M. Nisard, professeur d'éloquence latine au collége de France. XXIV^e volume : *Celse, Vitruve, Censorin, Frontin*. — Paris, *J. J. Dubochet, Lechevalier et comp.*, éditeurs, rue Richelieu, 60. (La collection entière, 27 volumes in-8 jésus de 40 à 50 feuilles, 324 fr.; chaque volume à part, de 12 à 13 fr.)

Le traité de médecine de Celse et celui d'architecture par Vitruve forment la plus grande partie du vingt-quatrième volume. Ces deux traités nous offrent, comme en regard, le résultat des études et de la pratique de deux hommes éminents du siècle d'Auguste, lesquels ont exposé les préceptes de l'art qu'ils exerçaient l'un et l'autre dans la capitale du monde. Le traité de Censorin sur le jour natal se rattache, sans trop d'efforts, à celui de Celse, puisque Censorin présente des vues sur l'origine de l'homme, sur sa génération et sa croissance. Le livre de Frontin sur les aqueducs se lie plus intimement à celui de Vitruve, dont il est le véritable complément.

La traduction de Celse est une œuvre entièrement nouvelle. Elle a été faite avec beaucoup de soin, et sur le meilleur texte, celui de Leonard Targa, par un homme de science et de style. Cette traduction nous paraît sans rivale en France. Elle mettra Celse dans un plus beau jour, et pourra bien attirer vers cette lumière de la médecine antique les regards plus attentifs de nos praticiens.

Celui qui fut appelé le Cicéron des médecins, à cause de son style élégant et pur, avait toutefois à manier un idiome bien insuffisant pour exprimer les notions de la science médicale. Cette pauvreté du latin, dont Celse ne manque pas de se plaindre, l'a souvent forcé d'employer des termes vagues ou des périphrases peu claires. L'interprète français avait sa disposition un bien meilleur instrument. Aussi, une fois le sens établi, il l'exprime avec une parfaite justesse. On s'aperçoit qu'il possède en maître cette langue si riche et si précise, dont les médecins français peuvent se glorifier, puisqu'elle est tout à la fois le résultat et la preuve des progrès que la science doit à leurs travaux.

Mais il fallait aussi la science de l'humaniste pour résoudre les nombreuses difficultés d'un texte dérivé d'une source unique, et souvent altéré par les copistes, à qui la spécialité du sujet rendait la tâche particulièrement difficile. Les éditeurs ont été assez heureux pour trouver les qualités d'un critique exercé dans l'élégant traducteur de Celse. Une solide préface, des notes claires et savantes, quelques figures, complètent cet important et beau travail. Il facilitera aux élèves en médecine l'étude du seul auteur où ils puissent trouver la langue classique, dans laquelle le programme des examens exige qu'ils fassent une composition écrite; aussi ce volume leur doit-il être particulièrement recommandé.

Il y a loin de Celse, observateur exact et sage des phénomènes de la vie, aux rêveries de Censorin, ou plutôt des métaphysiciens grecs, sur l'origine et la génération de l'homme, sur la gestation, sur la production des sexes, et tout l'échafaudage des années climatériques. Heureusement, dans son traité du jour natal, où l'on trouve un pêle-mêle assez étrange, il s'est occupé avec exactitude de la marche et de la computation du temps, et il a rendu des services essentiels à la chronologie. M. Raudemont, qui a pris une si belle part aux travaux de la *Collection des Auteurs latins*, a traduit Censorinus dans un style simple, ferme et d'une remarquable netteté. C'est encore la langue de la science, cultivée par les belles-lettres, usant et n'abusant point des ressources qu'elle possède, et s'éloignant avec goût de l'élégance trop fleurie et de la barbarie technique. Les notes sont le produit de recherches approfondies; elles ajoutent beaucoup à la valeur et à l'utilité de la traduction.

Vitruve nous est rendu avec Perrault, l'homme d'Auguste avec l'homme de Louis XIV. L'imagination aime à faire ce rapprochement; mais un examen attentif doit convaincre les lecteurs qu'il y avait des raisons solides pour maintenir l'auteur de la colonnade du Louvre dans ses fonctions de traducteur de Vitruve. Au reste, sa version a été revue et retouchée, avec le secours de l'édition de Schneider, dont le texte est bien préférable à celui que Perrault avait suivi. Aujourd'hui que la France, dans une paix florissante, voit la science de Vitruve prendre chez elle un nouvel essor, les hommes qui décorent ce beau pays ne doivent-ils pas porter leur attention, avec un nouveau zèle, sur l'œuvre de l'architecte de Jules César et d'Auguste, sous les inspirations duquel furent sans doute élevés quelques-uns de ces édifices, dont les restes donnent encore à Rome chrétienne une majestueuse grandeur?

Après le Vitruve de Perrault, on trouvera le Frontin de Rondelet. Le travail du savant académicien est justement apprécié, et l'on doit se féliciter que la *Collection des Auteurs latins* ait pu le reproduire. Le *Traité des Aqueducs* peut encore inspirer quelques pensées fécondes, en excitant chez nos architectes une émulation de gloire. Mais c'est surtout aux administrations municipales qu'il faudrait recommander la lecture de Frontin. Il leur dira éloquemment, par le seul exposé des faits, combien Rome était supérieure aux villes modernes par la salubrité et l'abondance de ses eaux. On aime à entendre l'administrateur des fontaines publiques rendre hommage au vénérable chef de l'État, qui avait beaucoup fait pour cette partie de l'administration. « Rome jouit de cette abondance par les soins personnels de l'empereur Nerva. Cette reine de l'univers sentira encore mieux par la suite tout ce qu'il a fait pour lui procurer la salubrité, en augmentant le nombre des châteaux d'eau, des lacs, des eaux destinées aux ouvrages publics, aux spectacles, comme aussi aux particuliers. Les eaux qui se perdaient ne sont plus inutiles; déjà l'on jouit d'une plus grande propreté, d'un air plus pur... »

Avis à nos édiles. Mais ne voyons-nous pas déjà Marseille exécuter des travaux qui auraient rendu jaloux les Romains eux-mêmes? Il appartenait à leur ancienne alliée de suivre leur exemple et d'ôtrir le sien à ses rivales. J. J. PORCHAT.

*Le dix-huitième siècle en Angleterre*, par M. Philarète Chasles, professeur au collége de France. — Paris, *Amyot*. 2 vol. in-18, format anglais. 3 fr. 50 c. le volume.

Ces deux premiers volumes, qui renferment, l'un, les études politiques, l'autre, les études humoristiques sur le dix-huitième siècle en Angleterre, seront suivis d'études sur l'antiquité et le moyen âge, sur le seizième siècle, sur l'Espagne et l'époque de Louis XIII, sur l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique septentrionale.

Ainsi seront recueillis les travaux dont le savant auteur avait dispersé une partie dans quelques journaux, et dont la réunion était vivement desirée par les amis sérieux des études historiques, morales et littéraires. Outre qu'il est difficile à plusieurs de trouver à leur portée les collections de recueils périodiques et de journaux, les travaux de M. Chasles, conçus dans un même esprit, forment un ensemble dont les diverses parties gagneront beaucoup à se rapprocher et à se rejoindre. D'ailleurs des productions si solides reviennent à leur forme naturelle et prévue, quand elles s'offrent au lecteur en volumes compacts. Résultat de laborieuses et délicates recherches, elles deviennent sources à leur tour, et leur place est marquée dans toutes les bibliothèques d'une destination savante et pratique.

M. Chasles a beaucoup lu et beaucoup observé. Il a étudié l'Angleterre avec ardeur, mais sans prévention; il a mis souvent la vérité dans un jour tout nouveau, et il donne à sa patrie plus d'un avis précieux, par le seul exposé des mœurs, de la littérature et des révolutions étrangères. Il lui suffit de tracer nettement la marche des hommes politiques de l'Angleterre pour montrer quels sont les espérances, les dangers, les devoirs et les intérêts de la France. Et, s'il poursuit d'un regard curieux, chez les écrivains anglais, les allures capricieuses de l'*excentricité*, il a soin de signaler expressément ces fantaisies, quelquefois séduisantes, comme contraires à la ferme raison, au génie audacieux, mais sagement discipliné de la race française.

Aussi, quand il butine chez les voisins, c'est encore au profit de l'esprit national, et c'est ainsi, nous semble-t-il, que l'étude de l'histoire universelle et de la littérature comparée, produiront des fruits vraiment salutaires. Peut-être quelques peuples secondaires, et sans caractère bien distinct, sont-ils destinés à voir, dans un temps peu éloigné, leur nationalité disparaître et s'effacer; mais, en dépit des voyages abrégés et des distances rapprochées, les grandes familles qui se partagent l'Europe et la terre, doivent, dans l'intérêt du progrès général, conserver leur caractère particulier. La France, la première, ne saurait, sans danger pour elle et pour le monde, devenir infidèle à son génie, ni vivre d'imitation. Elle ne peut surtout recevoir des races du Nord une impulsion ou peu forte, sans devier de la marche que Dieu lui a tracée. Qu'elle se défie des forces empruntées, qui s'offrent comme un appui et qui deviennent un joug!

M. Chasles parcourt, dans ces deux premiers volumes, un bien vaste champ; mais ce n'est pas la légèreté qui effleure, c'est la rapidité qui approfondit. Que de noms et d'événements se pressent sous sa plume! Que d'objets importants, depuis le grand mouvement de l'opposition protestante, vers la fin du dix-septième siècle, jusqu'à ce mouvement non moins solennel qui sépara, un siècle plus tard, les États-Unis de leur métropole! Quels personnages dignes d'observation à des titres divers, Shaftsbury, Franklin, Daniel de Foë, lady Esther Stanhope!

Le volume consacré aux études humoristiques, plus léger dans la forme, n'est, au fond, ni moins solide, ni moins instructif. Il était tout aussi difficile à faire, il sera tu avec autant d'intérêt. J. J. PORCHAT.

*Conseils aux Agriculteurs*, par M. Dezeimeris, député de la Dordogne. — A la librairie agricole de *Dusacq*, rue Jacob, 26.

Voici de l'agriculture réelle, non de celle qu'on débite en des phrases pompeuses, dans des jours d'apparat, mais de celle qu'il faut pratiquer tous les jours sur sa terre, quand on veut tirer de cet atelier ce que l'industriel manufacturier tire du sien : des produits et des *bénéfices*. L'agriculture française s'est fourvoyée, depuis nombre d'années, à la suite de tous les savants, chimistes, géologues, physiologistes, qui ont prétendu la régenter. Cependant la science agronomique est encore dans l'enfance, et l'art agricole est un art adulte, qui devrait, de longue date, connaître son chemin. L'auteur du petit livre que nous annonçons l'y ramène avec autorité. Fort de l'expérience de tous les temps et de tous les pays, dont il a fait une étude approfondie, fort de sa propre expérience, il dit aux cultivateurs, ses confrères : « Tandis qu'on disserte, cultivez. Votre science à vous se renferme en quelques lignes, ne les oubliez jamais. La terre ne donne de bénéfices qu'en proportion des engrais qu'elle reçoit. L'engrais le meilleur et le plus économique est celui que vous donne votre bétail. Si vous n'aviez de bétail que celui que peuvent nourrir vos prairies naturelles, tout languirait dans votre exploitation, car partout les prés sont rares, et n'en fait pas qui veut, ni où il veut. Mais les fourrages en tiennent lieu. Faites donc des fourrages, beaucoup de fourrages, immensément de fourrages, sur la moitié, sur plus de la moitié de vos terres labourables. »

L'auteur a raison; on n'en saurait jamais trop faire. Il faut cultiver tous ceux qui sont connus, dans la plus grande proportion que comporte pour chacun d'eux la répugnance qu'ils ont à revenir trop fréquemment sur le même sol. Cela même ne suffirait pas, et M. Dezeimeris introduit dans la pratique la culture de toute une classe de plantes fourragères, qui nous paraissent appelées à jouer un grand rôle dans l'accroissement futur des produits de notre sol. Il s'agit des fourrages *hâtifs*, plantes qui se développent avec une grande rapidité, et n'occupant le sol que peu de temps, peuvent s'intercaler entre d'autres récoltes, et utiliser des moments perdus, se succéder à elles-mêmes jusqu'à trois fois dans une année, tenir la terre incessamment occupée, et permettre néanmoins de lui donner autant de façons qu'en exige le soin de sa propreté. Ceci nous paraît être une des découvertes importantes de notre époque. Nous recommandons la lecture de l'ouvrage de M. Dezeimeris.

*Cours élémentaire théorique et pratique d'arboriculture*, par M. A. Dubreuil, professeur d'agriculture à l'école normale de Rouen. — Paris, *Victor Masson*.

Notre littérature agricole est riche en bons ouvrages sur la culture des céréales, des plantes sarclées et même des légumes; mais il semble que la culture des arbres de nos forêts ou de nos vergers ait été jugée moins importante ou moins difficile, puisque tous les traités sur cette matière remontent déjà à une époque assez éloignée. Celui que nous annonçons remplit donc une lacune essentielle : il a été rédigé avec soin. L'auteur commence par quelques généralités indispensables d'anatomie, d'organographie et de physiologie végétale. Puis il passe en revue les différents terrains et les influences de l'air, de la lumière et de la température. Ce dernier chapitre est un peu écourté. M. Dubreuil n'a pas suffisamment apprécié l'influence du climat sur la qualité de certains bois, influence telle que le même bois devient propre à des usages complétement différents. Ainsi, à l'extrémité septentrionale de l'Europe, le bois du pin sylvestre a toutes les propriétés du chêne; dans les régions moyennes de la Suède et de la Norvége, il a une élasticité qui en fait le meilleur des bois de mâture; tandis qu'en France, il n'est guère employé que pour les constructions rurales. Quelques lignes sur ce sujet épargneraient à nos agriculteurs bien des déceptions. La deuxième partie du livre est consacrée à l'application des principes scientifiques qui ont été développés dans la première. Elle traite d'abord de l'établissement, puis du gouvernement d'une pépinière, des multiplications par greffe, bouture et marcotte. De nombreuses planches facilitent l'intelligence des procédés opératoires et mettent les praticiens en état de les exécuter. Après avoir parlé des soins qui s'appliquent indifféremment à toutes les essences, M. Dubreuil traite séparément des arbres forestiers et des arbres fruitiers. Cette première partie est développée avec moins de détail que la seconde. L'auteur s'est plutôt préoccupé des plantations d'alignement que de la culture forestière sur une grande échelle. Il a jugé avec grande raison qu'elle méritait un traité à part et ne pouvait entrer dans le plan d'un ouvrage élémentaire général sur ces matières. C'est surtout sur la culture des arbres à fruit que l'auteur a insisté, en donnant avec le plus grand soin toutes les directions nécessaires pour leur faire produire des fruits nouveaux et de bonne qualité. On s'aperçoit que M. Dubreuil a lui-même pratiqué cette portion intéressante de l'arboriculture. Puisse-t-il faire de nombreux élèves, car, avec un sol aussi favorable et un climat meilleur, nous sommes en arrière, sous ce point de vue, des Anglais et des Allemands.

*Manuel pratique des Chemins de fer*, à l'usage des voyageurs, des industriels, des administrations spéciales, des praticiens, des employés et des personnes qui se destinent à des emplois dans les compagnies nouvelles, par M. Saint-Léon, chef de la gare du chemin de fer de Paris à Rouen. — *Au Comptoir des Imprimeurs-Unis*, quai Malaquais, 15. — 1 vol. petit in-12 de 212 pages.

L'industrie des chemins de fer est nouvelle; elle l'est surtout en France. Elle n'a été exploitée chez nous que sur un petit nombre de lignes d'une étendue relativement peu considérable. C'est pourquoi nous ne possédons pas encore un personnel suffisamment formé par la pratique et capable de pourvoir aux besoins des exploitations qui se créent. Chaque compagnie nouvelle est obligée de subir toutes les lenteurs, de passer par toutes les dangereuses écoles qu'entraînent l'organisation et l'instruction de son personnel dans tous les degrés de sa hiérarchie. Les chefs des compagnies eux-mêmes manquent d'une foule de notions sans lesquelles ils ne peuvent que s'égarer dans les détails si divers et si importants de leur gestion. L'auteur du Manuel que nous annonçons a voulu offrir un guide à toutes les personnes engagées dans les exploitations de chemins de fer. Son ouvrage s'adresse aux administrateurs, aux praticiens, aux employés de tout grade, aux personnes qui sollicitent des emplois dans les compagnies et au public qui s'intéresse si vivement à ces belles et fécondes entreprises. Il expose par quels moyens matériels, par quelles conditions de toutes sortes on doit procéder, pour assurer un service offrant à la fois sécurité au public, garantie à tous ses besoins et à tous les intérêts. Dans un petit volume où rien n'est oublié, où pas un mot n'est inutile, tout rempli de faits et de règles puisés dans une pratique intelligente et assidue, l'auteur a résumé ce qui se rattache à la théorie pratique d'un chemin de fer, depuis l'achat des terrains et les premiers travaux de terrassement, jusqu'au moindre rouage d'une locomotive, jusqu'au moindre détail du service des gares, des stations et des parcours, sans oublier par quelles précautions nécessaires la science et l'administration s'ingénient à veiller à la sûreté des voyageurs.

S'il n'apprend pas grand'chose aux fondateurs des compagnies en ce qui touche la fondation des sociétés de chemin de fer, du moins il fait connaître au public qui l'ignore la manière dont se créent les compagnies et dont elles s'organisent. Mais tout ce qui tient à l'administration du chemin de fer proprement dite, à son fonctionnement dans toutes ses parties, aux mesures générales et réglementaires à adopter, au service des mécaniciens et des conducteurs, à la surveillance et à la police du chemin, est digne d'une lecture attentive. L'auteur a ajouté à son travail un cadre des charges, la loi de 1841 sur l'expropriation, la loi du 11 juin 1842, relative à l'établissement des grandes lignes de chemin de fer, enfin la loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer. Ces pièces ajoutent au *Manuel des Chemins de fer* une utilité qui sera appréciée par tous ses lecteurs, car il n'est pas de moments où les personnes publiques ou privées qui s'occupent de chemins de fer n'aient besoin d'y avoir recours.

*Sophismes économiques*, par M. Frédéric Bastiat. — Paris, 1846. *Guillaumin*. 1 vol. in-18. 1 fr.

M. Bastiat a cherché, dans ce petit volume, à réfuter quelques-uns des arguments qu'on oppose à l'affranchissement du commerce. Ce n'est pas un combat qu'il engage avec les protectionistes; c'est un principe qu'il essaye de faire pénétrer dans l'esprit des hommes sincères, qui hésitent parce qu'ils doutent. Il n'est pas de ceux qui disent : la protection s'appuie sur des intérêts. Il croit qu'elle repose sur des erreurs, ou, si l'on veut, sur des *vérités incomplètes*. Quand on ne s'est pas familiarisé de longue main avec la doctrine de la liberté, les sophismes de la protection reviennent sans cesse à l'esprit sous une forme ou sous une autre. Pour l'en dégager, il faut à chaque fois un long travail d'analyse, et ce travail, tout le monde n'a pas le temps de le faire. M. Frédéric Bastiat a tenté de le donner.

« Quand le *droit du plus fort* a été détrôné, dit M. Frédéric Bastiat dans sa conclusion, le sophisme a remis l'empire au *droit le plus fin*, et il serait difficile de dire lequel de ces deux tyrans a été le plus funeste à l'humanité... La spoliation, qui joue un si grand rôle dans les affaires du monde, n'a que deux agents, la *force* et la *ruse*, et deux limites, le *courage* et les *lumières*. La force appliquée à la spoliation fait le fond des annales humaines. En retracer l'histoire, ce serait reproduire presque en entier l'histoire de tous les peuples. Mais, du moins, chez les nations civilisées, les hommes qui produisent les richesses sont devenus assez nombreux et assez forts pour les défendre. Est-ce à dire qu'ils ne sont plus dépouillés? point du tout; ils le sont autant que jamais, et, qui plus est, ils se dépouillent les uns les autres. Seulement l'agent est changé. Ce n'est plus par *force*, c'est par *ruse* qu'on s'empare des richesses publiques. Pour voler le public, il faut le tromper. Le tromper, c'est lui persuader qu'on le vole pour son avantage; c'est lui faire accepter, en échange de ses biens, des services fictifs, et souvent pis. De là le *sophisme* : sophismes théocratiques, économiques, politiques, financiers. Donc, depuis que la force est tenue en échec, le *sophisme* n'est pas seulement un mal, c'est le genie du mal. Il le faut tenir en échec à son tour, et pour cela rendre le public plus fin que les fins, comme il est devenu plus fort que les forts. »

Tel est le but de ce petit livre de M. Bastiat, qui sera lu avec autant d'utilité que d'intérêt, et qui aura, nous l'espérons, un grand nombre de lecteurs.

Pour paraître prochainement,
A LA LIBRAIRIE
DUBOCHET, LECHEVALIER et Cᵉ,
Rue Richelieu, 60.
—
A 25 C. LA LIVRAISON.

# INSTRUCTION POUR LE PEUPLE.
# CENT TRAITÉS
## ÉLÉMENTAIRES SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES.

Pour paraître prochainement,
A LA LIBRAIRIE
DUBOCHET, LECHEVALIER et Cᵉ,
Rue Richelieu, 60.
—
A 25 C. LA LIVRAISON.

***Ouvrage entièrement neuf, avec des Gravures intercalées dans le texte.***

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-octavo à deux colonnes, petit-texte, contient la matière de DIX feuilles in-octavo ordinaire et renferme un Traité complet pour 25 centimes.

### AVIS A LIRE.

C'est à l'Écosse que nous devons la première idée de l'entreprise que nous annonçons. Le livre intitulé *Chambers's information for the people*, publié à Édimbourg, en 1842, obtint, dès son apparition, un succès presque inouï. Dans le cours de la première année, il s'était vendu à 70,000 exemplaires.

Nous n'avons emprunté au *Chambers's information* que l'idée de cette publication. Tout en l'imitant dans sa forme typographique, nous avons conçu notre entreprise sur un plan tout différent, car il fallait avant tout l'approprier aux besoins d'instruction de nos compatriotes.

La rédaction des *Cent Traités* a été confiée aux savants et aux écrivains les plus distingués dans chaque matière spéciale.

Les éditeurs se félicitent d'avoir pu faire apprécier par les hommes les plus honorables le but utile de leur entreprise, et de pouvoir compter dans la liste de leurs collaborateurs les savants les plus connus par leur dévouement aux classes industrieuses.

Les *Cent Traités* formeront deux volumes grand in-8, contenant la matière de plus de trente volumes ordinaires, avec des gravures sur bois, aussi nombreuses que la matière l'exigera comme éclaircissement.

Chaque volume sera composé de 50 feuilles à deux colonnes, en petit-texte très-lisible, et imprimé avec luxe sur un papier de la meilleure qualité.

Chaque traité sera renfermé dans une feuille (rarement deux), qui paraîtra sous forme de livraison hebdomadaire, et pourra s'acquérir séparément.

Cette publication s'adresse surtout aux classes laborieuses, parmi lesquelles il s'opère, depuis quelques années, un travail d'intelligence que les hommes à portée de voir et en état de comprendre suivent avec intérêt.

Néanmoins, toutes les classes de lecteurs trouveront leur profit dans cet ensemble d'instruction sur toutes les choses qu'il n'est permis à personne d'ignorer, et moins à ceux qui ont du loisir qu'à ceux qui travaillent.

***En vente chez J.-J. DUBOCHET, LECHEVALIER & Cᵉ, éditeurs, rue Richelieu, 60.***

## ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE UNIVERSEL, OU ENCYCLOPÉDIE DE LA JEUNESSE.

Ouvrage également utile aux Jeunes Gens, aux Mères de Famille, à toutes les personnes qui s'occupent d'Éducation, et aux Gens du Monde;

Par MM. ANDRIEUX DE BRIOUDE, docteur en médecine; L. BAUDET, ancien professeur au collége Stanislas, et une Société de Savants et de Littérateurs.

MATIÈRES TRAITÉES DANS CE VOLUME : Grammaire. — Langue française. — Littérature. — Rhétorique. — Poésie. — Éloquence. — Philologie. — Arithmétique. — Algèbre, Géométrie, Mécanique. — Physique. — Chimie. — Récréations scientifiques. — Astronomie, Météorologie. — Histoire naturelle en général. — Géologie. — Minéralogie. — Botanique. — Zoologie. — Anatomie. — Physiologie. — Hygiène privée. — Hygiène publique. — Médecine. — Chirurgie. — Géographie. — Histoire. — Chronologie. — Biographie. — Archéologie. — Numismatique. — Blason. — Religion. — Philosophie. — Morale. — Mythologie. — Sciences occultes. — Législation. — Du Gouvernement et de ses formes. — Économie politique. — Agriculture. — Horticulture. — Art militaire. — Marine — Imprimerie. — Musique. — Dessin, Peinture, Sculpture, Gravure et Lithographie. — Architecture. — Éducation. — Réflexions sur le choix d'un état.

Un seul volume, format du *Million de Faits*, imprimé en caractères très-lisibles, contenant la matière de six volumes ordinaires et enrichi de 400 petites Gravures, servant d'explication au texte. — Prix broché : 10 fr.; élégamment cartonné à l'anglaise, 11 fr. 50 c.

THOREL, PARFUMEUR, RUE DE BUSSY, 19.

## ANTI-PELLICULAIRE.

Cette pommade fait disparaître complétement les pellicules qui salissent les cheveux, guérit les rougeurs, calme les démangeaisons de la tête, et arrête la chute des cheveux, qui souvent accompagne ces symptômes.

QUAI DE BÉTHUNE.
—
ÉTABLISSEMENT SANS PAREIL.

## ÉCOLE DE NATATION DE L'HOTEL LAMBERT.
### BAINS FROIDS POUR DAMES.

ILE SAINT-LOUIS.
—
L'EAU LA PLUS PURE DE PARIS.

Aux FAMILLES, MAISONS DE SANTÉ, PENSIONS, et PHARMACIENS.

## GLACIÈRES PARISIENNES

Petit meuble portatif pour faire en quelques minutes de la **glace**, des **sorbets** et **frapper le Champagne**. Opérations faciles et sans dangers.
Appareils à 18, 58 et 55 f. Exper. publiq. tous les j. de 1 à 2 h., boulev. Poissonnière, 12, au fond de la cour.

## A TOUTES LES DAMES.

Madame TILMAN vient d'inventer une agrafe qu'elle nomme Page, à l'aide de laquelle la robe est soutenue et garantie de la boue sans le secours des mains. — Rue de Menars, 2, au coin de la rue Richelieu, au premier.

## CHATEAU-ROUGE
(CHAUSSÉE CLIGNANCOURT).

Soirées musicales et dansantes, les dimanches, lundis, jeudis et samedis. — Entrée : 2 francs.

## LONGUEVILLE,
**10, rue Richelieu, près le Théâtre-Français.**
## CHEMISES.

## AVIS. --- CHOCOLAT MÉNIER.

Le CHOCOLAT MENIER, comme tout produit avantageusement connu, a excité la cupidité des contrefacteurs; sa forme particulière, ses enveloppes ont été copiées, et les médailles dont il est revêtu ont été remplacées par des dessins auxquels on s'est efforcé de donner la même apparence. Je dois prémunir le public contre cette fraude. Mon nom est sur les tablettes de CHOCOLAT MENIER, aussi bien que sur les étiquettes, et l'effigie des médailles qui y figurent est le *fac-simile* de celles qui m'ont été décernées, à trois reprises différentes, par le roi et la Société d'encouragement. Ces récompenses honorables m'autorisent à faire distinguer le CHOCOLAT MENIER de tous les autres. L'heureuse combinaison des appareils que je possède dans mon usine de NOISIEL, et l'économie d'un moteur hydraulique, m'ont mis à même de donner à cette fabrication un développement qu'elle n'avait jamais atteint. Ce CHOCOLAT, par le seul fait de ses qualités et de son prix modéré, obtient aujourd'hui un débit annuel de plus de 500 milliers, et s'est acquis une réputation méritée. — Dépôt principal, PASSAGE CHOISEUL, 21, et chez MM. les pharmaciens et épiciers de Paris et de toute la France.

INVENTION 1809 — EXPOSITIONS DE L'INDUSTRIE 1823 ET 1827. — PERFECTIONNÉ 1814

AROMATIQUE DE
## VINAIGRE Jean-Vincent BULLY.

Ce Vinaigre, d'un usage reconnu bien supérieur aux eaux de Cologne et que tant de contrefacteurs cherchent à imiter, est aujourd'hui le cosmétique le plus distingué et le plus recherché pour les soins délicats de la toilette des dames. Il rafraîchit et assouplit la peau à laquelle il rend son élasticité; il enlève les boutons et rougeurs, calme le feu du rasoir et dissipe les maux de tête.
**259, rue Saint-Honoré, à Paris. — 1 fr. 50 le flacon.**

## JARDIN MABILLE
CHAMPS-ÉLYSÉES.

Soirées musicales et dansantes. — Les dimanches et jeudis : prix d'entrée, 1 fr. 50 c. — Les mardis et samedis : prix d'entrée, 5 fr. — Restaurant et café.

## AVIS A LA LIBRAIRIE ET AU COMMERCE.
# 4, RUE VIVIENNE. COMPAGNIE DE PUBLICITÉ. 4, RUE VIVIENNE.

**A partir du 1ᵉʳ juin, prix des Annonces-Affiches des journaux suivants : 1 fr. 25 c. la ligne.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| COMMERCE | Toutes les Annonces-Affiches | 1 fr. 25 c. | la ligne. |
| UNIVERS | Annonces-Anglaises | 2 75 | *id.* |
| DÉMOCRATIE | Réclames | 5 50 | *id.* |
| FRANCE | Faits Paris | 6 » | *id.* |
| PATRIE | | | |
| VILLES ET CAMPAGNES | | | |

Tous ces journaux réunis forment plus de TRENTE MILLE ABONNÉS, de toutes les classes, de toutes les opinions, et sont lus par une quantité considérable de lecteurs.
Quel est le journal, à nombre égal de tirage, qui puisse offrir au *Commerce* et à l'*Industrie* une publicité aussi variée et par conséquent aussi productive?
La Compagnie a aussi traité des Annonces de **L'ILLUSTRATION.** Cette publicité est d'autant meilleure, que ce journal reste huit jours sous les yeux du lecteur.

Toutes les Annonces. . . . . 75 c.

S'adresser, pour de plus amples renseignements et pour avoir le Tarif du prix des Annonces prises isolément dans chacun de ces journaux, ainsi que celui des Annonces de Sociétés, Chemins de fer, etc., au siége de la Compagnie, rue *Vivienne*, 4, et chez MM. les Courtiers de publicité.

## Ouverture de la session de la Diète fédérale suisse.

La session ordinaire de la diète a été ouverte lundi, 6 du courant, par Son Excellence le bourgmestre de Zurich, président de droit de l'assemblée fédérale, le vorort siégeant dans cette ville. Après avoir assisté à l'office dans leurs églises respectives, les députations se sont réunies dans la grande salle de l'hôtel des postes, d'où elles se sont rendues processionnellement à la cathédrale au son des cloches et de la musique militaire. Le corps diplomatique était présent, à l'exception de monseigneur le nonce qui n'a pas voulu franchir le seuil du temple protestant, et de M. le ministre d'Angleterre, qui est malade. Ce dernier était représenté par le fils de sir Robert Peel, premier secrétaire de la légation anglaise en Suisse. Ce jeune diplomate s'est rendu à pied à la cathédrale ; il était en uniforme de colonel et le cigare à la bouche. On a trouvé que cela dépassait les bornes de la licence démocratique. Un ambassadeur l'a reconduit chez lui dans sa voiture.

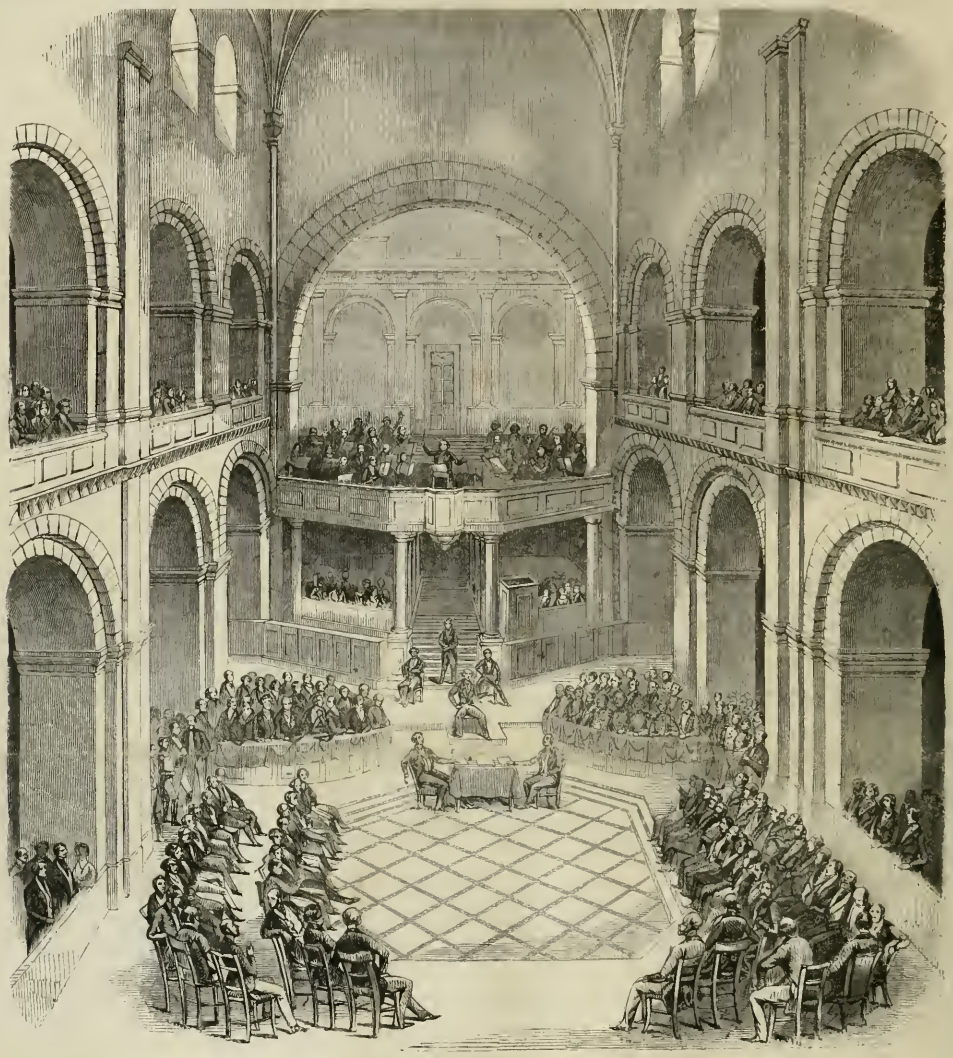

(Ouverture de la session de la Diète fédérale à Zurich, le 6 juillet 1846.)

Le discours d'ouverture, prononcé par M. le président de la diète, a été grave et digne de cette solennité. Il a rappelé que la paix, l'union et l'amour de la patrie ont été longtemps le symbole des populations suisses, et exprimé le regret que la méfiance ait aujourd'hui pris la place des nobles sentiments qui unissaient les confédérés. Il a exhorté la nation suisse à revenir à l'exécution fidèle des devoirs qu'impose le pacte, à ne pas méconnaître les droits qu'il donne ni la validité des arrêtés de l'autorité fédérale, et à ne jamais perdre de vue le principe qui sert de base aux Etats républicains.

Ce discours terminé, les députations se sont rendues dans la salle des séances de la diète, où elles ont entendu la lecture du rapport directorial sur les événements qui se sont passés depuis la dernière session. Le traité d'alliance séparée conclu entre sept cantons catholiques y est déclaré contraire au pacte et blessant les droits des autres cantons. En attendant la révision désirable et nécessaire du pacte existant, le rapport demande que la diète fédérale intervienne pour le faire respecter.

Une des premières délibérations de la diète a été de voter le maintien du camp de Thoune, où l'on réunit tous les ans une portion des contingents militaires du canton. Tous les cantons de la ligue ont voté contre, se fondant sur la crainte des collisions qui pourraient éclater entre les milices des cantons ultramontains et celles des cantons libéraux. Reste à savoir s'ils enverront leurs contingents, et quelles mesures prendra la diète, s'ils s'y refusent.

## Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.
L'amitié disparaît quand l'égalité cesse.

On s'abonne chez les Directeurs de postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les *Correspondants du Comptoir central de la Librairie.*

A Londres, chez Joseph Thomas, 1, Finch-Lane-Cornhill.

A Saint-Petersbourg, chez **J. Issakoff**, libraire-éditeur commissionnaire officiel de toutes les bibliothèques des régiments de la Garde-Impériale ; Gostinoï-Dvor, 22. — F. Bellizard et Ce, éditeurs de la *Revue étrangère*, au pont de Police maison de l'église hollandaise.

A Alger, chez Bastide et chez Dubos, libraires.

Chez V. Hebert, à la Nouvelle-Orléans (États-Unis).

A New-York, au bureau du *Courrier des États-Unis*, et chez tous les agents de ce journal.

A Madrid, chez Casimir Monier, Casa Fontana de Oro.

Jacques DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe et Ce, rue Damiette, 2.